

LA SITUATION FINANCIÈRE DES ÉTUDIANTS DES COLLÈGES CANADIENS

2^E ÉDITION

DÉCEMBRE 2003

LA SITUATION FINANCIÈRE DES ÉTUDIANTS DES COLLÈGES CANADIENS

2^E ÉDITION

DÉCEMBRE 2003

Réalisé par :

La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire

et

Le Consortium canadien de recherche sur les étudiants du niveau collégial

1000 Sherbrooke Ouest

Bureau 800

Montréal, QC

H3A 3R2

Publié en 2003 par
La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire
1000, rue Sherbrooke Ouest, bureau 800, Montréal, Canada H3A 3R2
Sans frais : 1-877-786-3999
Télécopieur : (514) 985-5987
Internet : www.boursesmillenaire.ca
Courriel : boursesmillenaire@bm-ms.org

La situation financière des étudiants des collèges canadiens, 2^e édition
N° 7

Catalogage avant publication de la Bibliothèque nationale du Canada.

Prairie Research Associates
La situation financière des étudiants des collèges canadiens, 2^e édition

Comprend des références bibliographiques.
ISSN 1704-8451 Collection de recherches du millénaire (en ligne)

Conception de la couverture : Interpôles
Mise en page : Charlton + Company Design Group

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement celles de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire ou d'autres organismes qui auraient pu soutenir financièrement ou autrement la réalisation de ce projet.

TABLE DES MATIÈRES

Résumé	1
Chapitre 1 — Introduction	5
1.1 Objectifs	5
1.2 Remerciements	5
1.3 Méthodologie	7
1.4 Écarts statistiquement significatifs	12
Chapitre 2 — Profil des étudiants	13
2.1 Profil scolaire	13
2.2 Profil personnel	16
2.3 Modalités de vie	19
2.4 Personnes adultes et enfants à charge	22
2.5 Activités avant l'inscription	25
2.6 Activités au terme des études	29
Chapitre 3 — Financement des études collégiales	33
3.1 Revenu mensuel	33
3.2 Sources du soutien financier	36
Chapitre 4 — Dépenses	41
4.1 Dépenses relatives aux études	41
4.2 Frais de subsistance	43
Chapitre 5 — Dette étudiante	49
5.1 Budget	49
5.2 Niveau d'endettement	49
5.3 Endettement anticipé	51
5.4 Perceptions à l'égard de la dette	54
Chapitre 6 — Emploi du temps des étudiants	55
6.1 Emploi du temps	55
6.2 Emploi d'été	59
Chapitre 7 — Conclusion	61

RÉSUMÉ

Introduction

En 2003, le Consortium canadien de recherche sur les étudiants du niveau collégial (CCREC) a réalisé sa seconde enquête sur les étudiants canadiens du collégial. Le CCREC est composé de l'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC), des établissements collégiaux participants et de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire (FCBEM).

Cette année, 27 collèges ont participé à l'enquête, chacun ayant pour cible, selon sa taille, entre 300 et 450 questionnaires remplis. Il revenait à chacun des établissements d'administrer l'enquête en appliquant la stratégie d'échantillonnage et le guide d'administration fournis par Prairie Research Associates (PRA) Inc. Environ 9 900 étudiants ont répondu au questionnaire.

Profil scolaire des étudiants

Plus de la moitié des répondants sont inscrits à un programme de formation professionnelle ou technique. Il s'agit d'une baisse par rapport à l'an dernier, alors que deux répondants sur trois suivaient ce type de programme. La plus grande portion de cet écart est attribuable au nombre accru de collèges d'enseignement général et professionnel (cégeps) qui ont participé à l'enquête cette année. Près d'un étudiant sur quatre poursuit un programme de préparation ou de passage à l'université. Les autres répondants sont inscrits à un programme d'accès ou de recyclage, à un programme menant à l'obtention d'un grade ou à un programme d'études supérieures ou de perfectionnement. Les sujets ont tendance à présenter des caractéristiques distinctes selon qu'ils étudient dans l'une ou l'autre de ces cinq catégories de programmes. Certaines différences découlent de l'âge des étudiants sondés, tandis que d'autres dépendent de la province dans laquelle ils poursuivent leurs études.

Règle générale, les étudiants sont inscrits à temps plein dans un programme d'une durée totale de deux ans ou plus. La plupart des répondants poursuivent leurs études depuis moins de deux ans et prévoient obtenir leur diplôme dans les deux années à venir.

Profil personnel

L'étudiant typique du niveau collégial est une femme célibataire âgée de 23 ans. Environ trois étudiants sur quatre sont âgés de 24 ans ou moins. Les étudiants les plus jeunes sont ceux qui sont inscrits à un programme de préparation à l'université, tandis que les plus âgés poursuivent un programme d'accès ou de recyclage.

Environ un étudiant sur cinq affirme qu'il a au moins une personne à sa charge, y compris 17 % qui déclarent qu'il s'agit d'un enfant. Un étudiant sur dix ou moins se déclare handicapé, ou affirme être membre d'une minorité visible ou être d'ascendance autochtone.

La plupart des étudiants se répartissent entre ceux qui habitent chez leurs parents et ceux qui résident à l'extérieur du campus dans un logement locatif. Ces modalités de vie semblent refléter l'âge des étudiants, les plus jeunes logeant plus fréquemment chez leurs parents.

Dans les douze mois précédant leur inscription au collège, environ sept étudiants sur dix ont indiqué qu'ils poursuivaient des études, que ce soit à l'école secondaire (32 %), dans un établissement collégial (30 %) ou à l'université (6 %). On n'observe pas d'écart significatif selon la nature du programme suivi.

Lorsqu'on leur demande qu'elle était leur principale activité non scolaire pendant la même période, plus de deux étudiants sur trois disent qu'ils travaillaient, que ce soit à temps plein ou à temps partiel. Comme on pouvait s'y attendre, l'âge des étudiants influence leur principale activité avant leur inscription : une plus forte proportion d'étudiants de 25 à 29 ans révèlent qu'ils travaillaient. À mesure que les étudiants vieillissent au-delà de cette cohorte, la probabilité de travailler diminue. Ainsi, les répondants inscrits à un programme d'accès ou de recyclage déclarent moins souvent qu'ils ont travaillé dans les douze mois précédant leur inscription. Les étudiants suivant un programme d'études supérieures ou de perfectionnement sont les plus susceptibles d'avoir travaillé à temps plein, tandis que les inscrits à un programme menant à un grade présentent la plus forte proportion de personnes ayant travaillé à temps partiel.

Au terme de leurs études, un peu plus de cinq étudiants sur dix ont des projets relatifs à l'emploi, en particulier ceux qui obtiendront un diplôme d'études supérieures ou de perfectionnement. Un peu plus de quatre étudiants sur dix projettent de poursuivre leurs études, notamment ceux qui sont inscrits à un programme d'accès ou de recyclage ou à un programme de préparation à l'université.

Financement des études collégiales

Nous avons demandé aux étudiants d'indiquer, parmi quatre sources, de laquelle ils tiraient un revenu mensuel régulier. Environ trois étudiants sur quatre ont dit recourir à au moins une source de financement, tandis qu'un peu plus d'un sur dix affirmait utiliser deux sources ou plus. La plupart des étudiants ont affirmé compter sur un revenu d'emploi (59 %), tandis que les autres déclaraient un revenu provenant d'une subvention de formation ou d'une bourse d'études (20 %). Ce sont les étudiants suivant un programme de préparation à l'université qui touchent le plus fréquemment un revenu d'emploi, tandis que les étudiants inscrits à un programme d'accès ou de recyclage sont les plus susceptibles de recevoir une subvention de formation ou une bourse d'études. Peu de répondants ont indiqué recevoir de l'assurance-emploi (12 %) ou de l'aide sociale, même si ces sources de revenu sont plus courantes chez les étudiants inscrits à un programme d'accès ou de recyclage.

Nous avons également demandé aux étudiants s'ils avaient reçu ou s'ils recevraient un soutien financier de la part de treize sources différentes, personnelles, familiales ou gouvernementales. La presque totalité des répondants (97 %) ont indiqué qu'ils recouraient à au moins une de ces sources. Les sources de soutien financier les plus couramment utilisées sont l'épargne personnelle (55 %) et les contributions des parents (53 %), les étudiants inscrits à un programme de préparation à l'université étant les plus susceptibles de recourir à ces deux sources. La forme de financement gouvernemental la plus fréquemment utilisée est un prêt étudiant (32 %), cette source étant plus courante chez les étudiants inscrits à un programme professionnel ou technique ou à un programme d'études supérieures ou de perfectionnement.

Dépenses

Plus de neuf étudiants sur dix ont indiqué qu'ils doivent acquitter des droits de scolarité, acheter des livres et assumer d'autres frais relatifs à leurs études. Environ 83 % dépensent 5 000 \$ ou moins en droits de scolarité, tandis que 90 % ont dû verser 2 500 \$ ou moins pour l'achat de livres et d'autres dépenses liées aux études. Il semble que les programmes d'accès ou de recyclage soient les moins coûteux, tandis que les programmes d'études supérieures et les programmes menant à un grade sont les plus onéreux.

Nous avons demandé aux étudiants d'indiquer combien ils dépensent en moyenne par mois selon onze catégories de frais de subsistance. Près de neuf étudiants sur dix assument des dépenses pour leurs vêtements et des articles personnels, la nourriture, les loisirs et les transports, tandis que huit sur dix acquittent des frais de logement. La plupart des étudiants versent 200 \$ ou moins pour chacun des postes de dépenses les plus courants, à l'exception du logement auquel les étudiants consacrent généralement 1 000 \$ par mois ou moins. On observe peu de variations quant aux dépenses entre les différentes catégories de programmes. Cela dit, lorsque l'on constate des écarts, ils sont le plus souvent attribuables aux modalités de vie des étudiants et/ou au fait d'avoir des enfants ou non (ce qui est souvent un facteur lié à l'âge).

Dettes étudiante

Nous avons demandé aux étudiants le niveau d'endettement qu'ils ont accumulé jusqu'ici « dans le cadre de leurs études ». Environ un répondant sur deux s'est déclaré endetté à un niveau ou à un autre relativement à ses études. De ce nombre, trois étudiants sur quatre ont précisé que cette dette était inférieure à 10 000 \$. Un plus faible pourcentage d'étudiants inscrits à un programme de préparation à l'université ou à un programme d'accès ou de recyclage se disent endettés, peut-être parce qu'ils viennent tout juste d'amorcer leurs études. Le niveau d'endettement des répondants suivant un programme d'études supérieures ou un programme menant à un grade semble plus élevé, probablement parce que ce type d'études nécessite des préalables d'un autre programme postsecondaire.

Une proportion un peu plus élevée de répondants, soit six sur dix, prévoient qu'ils seront endettés à un niveau ou un autre à la fin de leurs études. Environ la moitié de ces personnes estiment que le montant qu'ils auront emprunté sera inférieur à 10 000 \$. Les étudiants inscrits à un programme menant à un grade sont proportionnellement les plus nombreux à prévoir qu'ils seront endettés à la fin de leurs études, y compris près de trois étudiants sur dix qui estiment que cette dette dépassera 20 000 \$. C'est parmi les étudiants inscrits à un programme d'accès ou de recyclage que la proportion de futurs endettés est la plus faible, ce qui reflète en partie leur recours accru à une aide gouvernementale. Parmi les étudiants qui s'attendent à devoir assumer une dette à la fin de leurs études, environ quatre sur dix jugent qu'ils pourront la rembourser dans les trois ans suivant l'obtention de leur diplôme, tandis qu'un peu plus d'un sur quatre estime qu'il devra consacrer de quatre à sept ans à ce remboursement.

Emploi du temps des étudiants

Nous avons demandé aux répondants d'indiquer le temps qu'ils consacraient par semaine à quatre activités scolaires et à cinq activités non scolaires. Plus de neuf étudiants sur dix déclarent qu'ils se présentent en salle de cours ou en laboratoire et presque autant (plus de huit sur dix) qu'ils s'adonnent à d'autres travaux scolaires en dehors des salles de classe. Il semble que ce soit les étudiants inscrits à un programme d'accès ou de recyclage qui passent le moins de temps en classe, tandis que ce sont les inscrits à un programme de formation professionnelle ou technique qui consacrent le plus grand nombre d'heures à cette activité. Si les étudiants suivant un programme menant à un grade semblent moins présents en salle de cours que les autres, ils ont tendance à consacrer davantage d'heures à leurs travaux scolaires en dehors des locaux d'enseignement. Seulement un étudiant sur dix indique qu'il participe aux activités de l'association étudiante ou à celles de cercles d'étudiants.

Plus de neuf étudiants sur dix consacrent du temps à leurs loisirs, tandis que les obligations familiales occupent deux étudiants sur trois à un moment ou l'autre de la semaine. Les écarts que l'on observe à cet égard reflètent davantage l'âge des étudiants que le type de programme auquel ils sont inscrits. Par exemple, les étudiants suivant un programme d'accès ou de recyclage consacrent davantage de temps à leurs obligations familiales, mais le fait est qu'ils sont également plus âgés.

Conclusion

La situation financière et l'emploi du temps des étudiants varient grandement selon le type de programme qu'ils poursuivent et la région où ils habitent. Une forte proportion des différences observées est attribuable aux caractéristiques personnelles des étudiants, lesquelles ont tendance à varier selon le programme auquel ils sont inscrits. Enfin, certains types de programme prédominent dans certaines régions, ce qui confère une dimension supplémentaire à cette variante.

CHAPITRE 1 — INTRODUCTION

Le Consortium canadien de recherche sur les étudiants du niveau collégial (le Consortium, CCREC) réunit l'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC), un certain nombre de collèges participants et la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire (FCBEM). Créé à la fin de 2001, le Consortium a réalisé sa première enquête auprès des étudiants du collégial au printemps 2002.

En 2003, il a mené une deuxième enquête, à laquelle ont participé 27 collèges et environ 10 000 étudiants. Le présent rapport résume les résultats de cette deuxième enquête annuelle.

1.1 OBJECTIFS

Cette étude, qui est financée par la FCBEM, a été rendue possible grâce à une collaboration de la Fondation, de tous les collèges participants et de l'ACCC. Dans le cadre de l'enquête, on a recueilli des données sur le revenu, les dépenses et l'emploi du temps des étudiants du niveau collégial. Cette étude revêt un caractère unique par le fait qu'elle fournit des renseignements à l'échelle nationale sur les défis auxquels font face les étudiants des établissements collégiaux canadiens relativement à leur situation financière et à l'accès aux études.

La recherche a pour objectif de :

- fournir des données à l'échelle nationale sur l'accès des étudiants aux études, leur emploi du temps et le financement des étudiants canadiens du niveau collégial fréquentant les collèges participants;
- cerner les problèmes propres à certains groupes d'étudiants ou à certaines régions;
- fournir à chaque établissement des résultats sommaires (d'après un échantillon représentatif de leur effectif) qu'ils pourront ensuite comparer à la « moyenne nationale ».¹

En janvier 2003, la FCBEM confiait à Prairie Research Associates (PRA) Inc. le mandat de mener cette enquête.

1.2 REMERCIEMENTS

Cette recherche n'aurait pu être réalisée sans la participation de quelque 10 000 étudiants du niveau collégial, de même que de leurs professeurs, qui ont accepté de sacrifier du temps en classe pour permettre la tenue de ce sondage. Comme nous l'avons déjà indiqué, cette recherche est le résultat d'une collaboration entre les collèges, l'ACCC et la FCBEM. Nous énumérons au tableau 1 de la page suivante les personnes-ressources de chaque collège qui ont contribué à la coordination de la recherche.

En particulier, PRA exprime sa reconnaissance à l'endroit de M. Sean Junor (FCBEM), M. Alan Vladicka (président du CCREC, Grant MacEwan College) et M^{me} Gail Mulhall (ACCC), qui ont supervisé la recherche et nous ont aidé à résoudre les problèmes qui se sont présentés. PRA tient aussi à remercier M. Jim Goho (Red River College) pour son aide à l'étape du prétest.

¹ Cette « moyenne nationale » se rapporte aux seuls collèges participants et ne peut donc pas être jugée représentative de la population étudiante canadienne fréquentant les établissements collégiaux.

TABEAU 1 : COORDONNATEURS DE L'ENQUÊTE SUR LES ÉTUDIANTS CANADIENS DU NIVEAU COLLÉGIAL 2003

REPRÉSENTANTS	TITRE	COLLÈGE OU ORGANISATION	ENDROIT
Edith Weber	Économe / Directrice financière	Aurora College	Fort Smith (T.N.-O.)
James Cooke	Directeur, Services aux étudiants et Services d'enseignement	Capilano College	North Vancouver (C.-B.)
Gilles Landry	Coordonnateur aux Services éducatifs	Cégep de Baie-Comeau	Baie-Comeau (Qc)
Françoise Bourdages	Aide financière, Services aux étudiants	Cégep de la Gaspésie et des Îles – Unité de Gaspé	Gaspé (Qc)
Claude Bissonnette	Directeur, Direction des affaires étudiantes et des communications	Cégep de Sainte-Foy	Sainte-Foy (Qc)
Wendy Patrick	Dossiers / Bureau de l'aide financière	Champlain Regional College – Lennoxville	Lennoxville (Qc)
Luc Maurice	Affaires étudiantes	Collège de l'Outaouais	Hull (Qc)
Marielle Poirier	Directrice des études	Collège Édouard-Montpetit	Longueuil (Qc)
Ian Pye	Analyste, Politique, planification et recherche	College of the North Atlantique	Stephenville (T.-N.-L)
Gilles Lévesque	Directeur général	Collège Mérici	Québec (Qc)
Larry Vézina	Directeur, Succès des étudiants	Confederation College	Thunder Bay (Ont.)
Marjorie McColm	Directrice de l'excellence scolaire	George Brown College	Toronto (Ont.)
Margot Brunner-Campbell	Bourses et aide financière	Grande Prairie Regional College	Grande Prairie (Alb.)
Alan Vladicka	Directeur exécutif, Planification stratégique	Grant MacEwan College	Edmonton (Alb.)
Peter Dietsche	Directeur, Recherche institutionnelle	Humber College	Etobicoke (Ont.)
Nancy Brown	Agente d'aide financière	John Abbott College	Ste-Anne-de-Bellevue (Qc)
Carol Théberge	Directrice, Services aux étudiants	Keyano College	Fort McMurray (Alb.)
Larry Xiong	Coordonnateur, Recherche institutionnelle	Langara College	Vancouver (C.-B.)
Jean Allain	Gestionnaire	Collège communautaire du Nouveau-Brunswick – Bathurst	Bathurst (N.-B.)
Sue Drapeau	Directrice, Recherche institutionnelle	Nova Scotia Community College	Halifax (N.-É.)
Tony Skorjanc	Directeur, Services de la recherche	Red Deer College	Red Deer (Alb.)
Jim Goho	Directeur, Recherche et planification institutionnelle	Red River College	Winnipeg (Man.)
Blaine Jensen	Directeur, Services aux étudiants	Saskatchewan Institute of Applied Sciences and Technology (SIAST)	Saskatoon (Sask.)
Harry Decock	Planification stratégique, Arts et sciences	Seneca College	Willowdale (Ont.)
Brenda Pander-Scott	Directrice, Recherche institutionnelle	Sir Sandford Fleming College	Peterborough (Ont.)
Cheryl Dahl	Directrice, Services aux étudiants	University College of the Fraser Valley	Abbotsford (C.-B.)
Dilys Kluthe	Coordonnatrice, Éducation coopérative	Yukon College	Whitehorse (Yukon)
Gail Mulhall	Agente principale, Programmes	Association des collèges communautaires du Canada	Ottawa (Ont.)
Sean Junor	Agent principal, Politiques et recherches	Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire	Montréal (Qc)

1.3 MÉTHODOLOGIE

Vers la fin de 2001, les membres du Consortium se sont réunis pour préparer une enquête et définir une démarche méthodologique. Le Consortium a ensuite confié à un consultant la tâche de finaliser les instruments d'enquête, de coordonner la collecte des données, d'analyser celles-ci et de produire un rapport sur les résultats de l'enquête.

Cette année, les membres du Consortium ont réexaminé le questionnaire pour y apporter un certain nombre de modifications mineures. À la fin de janvier, PRA a réalisé un essai sur le terrain auprès de 31 étudiants du Red River College. À la suite de cet essai, PRA a recommandé un certain nombre de révisions. Toutefois, par manque de temps, ces recommandations n'ont pas été apportées pour cette année. La version finale du questionnaire (voir annexe A) a été traduite en français par la Fondation.

Cette année, 27 collèges ont participé à l'enquête. Chacun d'eux a fourni à PRA une estimation de ses effectifs étudiants, répartis par catégories de programme. PRA a ensuite conçu une stratégie d'échantillonnage pour chaque collège d'après ces renseignements. Cette stratégie visait un échantillon cible de 450 questionnaires remplis pour les établissements de grande taille (1 500 étudiants ou plus) et de 300 pour les établissements plus petits (moins de 1 500 étudiants).

PRA a modifié le guide d'administration de l'enquête réalisé en 2001 (voir annexe B) conformément aux modifications mineures apportées à la démarche de cette année. Le guide a également été adapté à chaque collège participant afin de mieux répondre à ses caractéristiques propres d'échantillonnage. Le guide fournissait aux collèges des instructions sur l'administration de l'enquête, tout en énonçant les autres responsabilités à assumer à cet égard.

PRA a ensuite distribué une trousse d'enquête à chaque collège participant. Celle-ci comprenait :

- une lettre d'accompagnement formulant les instructions générales;
- le guide d'administration de l'enquête;
- de 400 à 500 questionnaires vierges à distribuer en classe.

Il incombait aux collèges d'appliquer la stratégie d'échantillonnage prédéterminée par PRA pour choisir les groupes à sonder. Dans chacun des collèges, un coordonnateur était chargé de prendre contact avec les professeurs afin de les informer de la tenue de l'enquête pendant les heures de cours, de distribuer les questionnaires, de ramasser les questionnaires remplis et de les retourner à PRA.

Pour s'assurer que les questionnaires soient distribués aux bons collèges, on a donné à chaque établissement un numéro d'identification unique. De plus, chaque questionnaire portait également un numéro d'identification spécifique, ce qui permettait de distribuer à chaque collège une série particulière de questionnaires selon les numéros d'identification.

À la réception des questionnaires, on vérifiait s'ils étaient remplis correctement. PRA a enregistré les numéros de tous les questionnaires remplis et retournés et les a ensuite envoyés à la numérisation par balayage. Tout problème survenu pendant le processus de numérisation a été examiné.

Les données numérisées ont ensuite été transférées vers un module SPSS afin d'être épurées. Lorsque l'on rencontrait une valeur hors limite ou aberrante, on vérifiait le questionnaire original. On prenait ensuite une décision relativement aux problèmes de cohérence des données ou autres (voir annexe C).

1.3.1 Guide d'administration de l'enquête

Pour assurer la conformité de l'administration de l'enquête, on a préparé un guide en 2001. PRA a utilisé ce guide encore une fois cette année avec quelques modifications.

Le guide d'administration de l'enquête contient :

- des suggestions pour la sélection aléatoire des groupes devant répondre à l'enquête;
- des instructions pour les personnes chargées d'administrer l'enquête;
- un modèle de rapport et les instructions pour retourner les questionnaires remplis.

1.3.2 Méthodologie d'échantillonnage

D'après l'expérience de l'année dernière, PRA a décidé de normaliser le nombre de questionnaires à remplir dans chaque établissement.

Tel qu'indiqué précédemment, nous avons fixé un objectif de 450 questionnaires remplis dans les établissements de grande taille, correspondant, pour la plupart des collèges, à un taux d'erreur théorique de $\pm 4,5$ %, 19 fois sur 20. Dans les cas des établissements plus petits, nous leur avons demandé de retourner 300 questionnaires remplis, ce qui équivalait à un taux d'erreur théorique du même ordre.

Le tableau 2 présente la population de l'enquête et l'échantillon des questionnaires retournés pour chaque collège participant, selon la catégorie de programme d'études. Bien que nous ayons indiqué aux établissements combien d'étudiants devaient être sondés dans chaque programme, il revenait à chacun d'entre eux de sélectionner les groupes appelés à participer. Il semble que certains collèges aient suréchantillonné certains programmes et en aient sous-échantillonné d'autres. De plus, comme il revenait aux étudiants d'indiquer leur programme d'études, il est possible que certains aient commis une erreur à cet égard. Par exemple, certains établissements n'ont indiqué aucun étudiant dans une catégorie de programme donné, alors que certains de leurs étudiants ont tout de même affirmé suivre ce programme.

TABEAU 2 : CATÉGORIES DE PROGRAMME D'ÉTUDES, POPULATION ET ÉCHANTILLON

	ACCÈS OU RATTRAPAGE		PROFESSIONNEL OU TECHNIQUE		PRÉPARATION OU PASSAGE À L'UNIVERSITÉ		ÉTUDES SUPÉRIEURES OU DE PERFECTIONNEMENT		PROGRAMME MENANT À UN GRADE		TOTAL	
	POP.	ÉCH.	POP.	ÉCH.	POP.	ÉCH.	POP.	ÉCH.	POP.	ÉCH.	POP.	ÉCH.
Aurora College	417	93	503	97	28	33	0	11	0	15	948	249
Capilano College	642	33	2 345	118	3 451	250	93	1	153	4	6 684	406
Langara College	0	7	1 818	94	5 929	328	0	6	0	21	7 747	458
UCFV	829	36	726	59	3 916	50	0	8	1 616	207	7 087	363
Yukon College	379	67	452	107	365	56	0	12	69	41	1 265	286
Grande Prairie Regional College	271	48	649	166	1 145	153	0	12	107	43	2 172	422
Grant MacEwan College	1 944	83	4 057	147	4 335	190	137	7	411	31	10 884	459
Keyano College	331	61	818	142	213	50	0	1	85	31	1 447	286
Red Deer College	651	68	1 480	172	1 670	137	0	33	0	64	3 801	475
Red River College	610	38	3 912	343	0	12	56	36	6	8	4 584	437
Saskatchewan Institute of Applied Science and Technology (SIAST)	2 313	120	5 056	281	524	0	0	11	0	35	7 893	447
Confederation College	32	1	2 990	443	0	1	17	44	0	3	3 039	495
George Brown College	415	0	9 909	324	186	0	257	62	258	45	11 025	431
Humber College	375	1	11 200	162	250	1	1 000	47	200	5	13 025	219
Seneca College	165	5	14 896	365	577	5	546	57	17	3	16 201	438
Sir Sanford Fleming College	22	6	5 119	341	0	8	181	64	0	12	5 322	432
Collège Édouard-Montpetit	28	0	3 195	195	3 251	124	0	4	0	0	6 474	324
Collège Mérici	13	0	897	115	222	74	0	1	0	0	1 132	191
John Abbott College	370	21	1 424	135	3 258	238	0	3	0	17	5 052	416
Cégep de Baie-Comeau	27	11	368	183	270	159	0	2	0	0	665	358
Cégep de Sainte-Foy	0	0	3 300	200	3 050	1	0	0	0	0	6 350	201
Cégep de la Gaspésie	104	31	615	229	420	140	0	0	0	0	1 139	400
Collège de l'Outaouais	65	2	1 724	158	1 939	194	0	5	0	0	3 728	360
CRC - Lennoxville	13	3	161	82	733	171	0	0	0	29	907	285
College of the North Atlantic	1 459	74	5 804	245	427	18	4	10	0	2	7 694	350
Collège communautaire du N.-B. - Bathurst	255	61	776	208	0	0	0	0	0	0	1 031	270
Nova Scotia Community College	954	52	7 321	389	0	2	171	6	0	2	8 446	453
Sous-total	12 684	922	91 515	5 500	36 159	2 395	2 462	443	2 922	618	145 742	9 878
% du total	8,7 %	9,3 %	62,8 %	55,7 %	24,8 %	24,2 %	1,7 %	4,5 %	2,0 %	6,3 %	100 %	100 %

Remarque : Certains étudiants n'ont pas indiqué le type de programmes d'études suivi. De plus, on notera que la population exclut les étudiants inscrits à un cours d'apprentissage, à des cours non crédités ou à des cours donnés à contrat à certains employeurs. Par ailleurs, certains collèges ont décidé d'exclure certains campus de l'enquête. Ainsi, les chiffres de population se fondent sur les seuls campus compris dans l'enquête.

1.3.3 Retour des questionnaires

On a permis aux collèges de procéder à l'enquête au moment qui leur convenait le mieux. L'ensemble des questionnaires ont été distribués entre le début de février et celui de mai 2003.

On a exclu de l'échantillon les questionnaires retournés n'ayant été remplis que partiellement. Le tableau 3 présente la population, le nombre de questionnaires remplis et le taux d'erreur théorique. Ce dernier varie de $\pm 2,4$ à $\pm 6,5$ % d'un collège à l'autre. Pour l'ensemble, il se situe à $\pm 0,9$ %.

TABLEAU 3 : TAILLE DE L'ÉCHANTILLON ET TAUX D'ERREUR THÉORIQUE

COLLÈGE	POPULATION	NOMBRE DE QUESTIONNAIRES REMPLIS	TAUX D'ERREUR THÉORIQUE (19 FOIS SUR 20)
Colombie-Britannique et territoires			
Aurora College	948	249	+/-4,5 %
Capilano College	6 684	406	+/-4,6 %
Langara College	7 747	458	+/-4,3 %
University College of the Fraser Valley	7 087	363	+/-5,2 %
Yukon College	1 265	286	+/-4,5 %
Ouest du Canada			
Grande Prairie Regional College	2 172	422	+/-3,8 %
Grant MacEwan College	10 884	459	+/-4,4 %
Keyano College	1 447	286	+/-4,6 %
Red Deer College	3 801	475	+/-3,9 %
Red River College	4 584	438	+/-4,3 %
SIAST	7 893	447	+/-4,4 %
Ontario			
Confederation College	3 039	495	+/-3,7 %
George Brown College	11 025	431	+/-4,5 %
Humber College	13 025	219	+/-6,5 %
Seneca College	16 201	438	+/-4,6 %
Sir Sanford Fleming College	5 322	432	+/-4,3 %
Québec			
Collège Édouard-Montpetit	6 474	324	+/-5,2 %
Collège Mérici	1 135	191	+/-6,0 %
John Abbott College	5 052	416	+/-4,5 %
Cégep de Baie-Comeau	665	358	+/-2,4 %
Cégep de Sainte-Foy	6 350	201	+/-6,7 %
Cégep de la Gaspésie	1 139	400	+/-3,6 %
Collège de l'Outaouais	3 728	360	+/-4,7 %
Champlain Regional College – Lennoxville	907	285	+/-4,0 %
Atlantique			
College of the North Atlantique	7 694	350	+/-4,9 %
Collège communautaire du Nouveau-Brunswick – Bathurst	1 031	270	+/-4,4 %
Nova Scotia Community College	8 446	453	+/-4,3 %
Total	145 742	9 912	+/-0,9 %

À l'exception du Holland College, tous les établissements ayant participé à l'enquête de 2002 avaient également participé à l'édition de 2003. Douze collèges se sont ajoutés en 2003. Les détails à ce sujet sont présentés au tableau 4.

Comme la participation au Consortium est volontaire, le nombre de collèges participant fluctue chaque année. Pour l'ensemble du rapport, les comparaisons temporelles s'appuient sur l'échantillon total des deux années, même si le nombre de collèges participants en 2003 (27) est supérieur à celui de 2002 (16).

TABEAU 4 : TAILLE DE L'ÉCHANTILLON, 2003 ET 2002

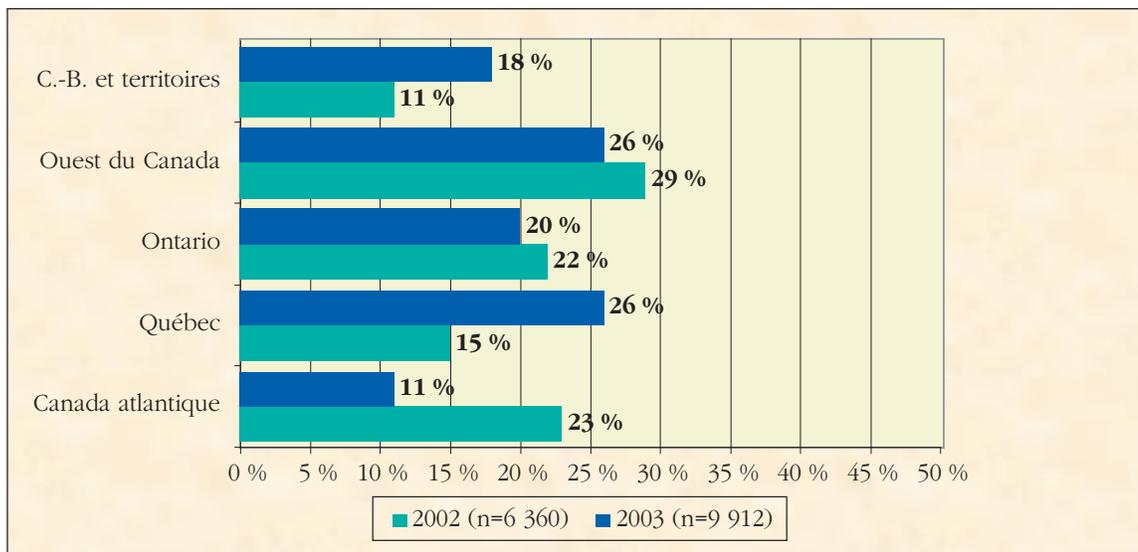
COLLÈGE	QUESTIONNAIRES REMPLIS	
	2003	2002
Colombie-Britannique et territoires		
Aurora College	249	166
Capilano College	406	-
Langara College	458	-
University College of the Fraser Valley	363	315
Yukon College	286	235
Ouest du Canada		
Grande Prairie Regional College	422	-
Grant MacEwan College	459	452
Keyano College	286	391
Red Deer College	475	-
Red River College	438	517
SIAST	447	497
Ontario		
Confederation College	495	443
George Brown College	431	-
Humber College	219	471
Seneca College	438	-
Sir Sanford Fleming College	432	465
Québec		
Collège Édouard-Montpetit	324	465
Collège Mérici	191	-
John Abbott College	416	503
Cégep de Baie-Comeau	358	-
Cégep de Sainte-Foy	201	-
Cégep de la Gaspésie	400	-
Collège de l'Outaouais	360	-
Champlain Regional College – Lennoxville	285	-
Atlantique		
College of the North Atlantic	350	246
New Brunswick Community College – Bathurst	270	314
Nova Scotia Community College	453	536
Holland College	-	344
Total	9 912	6 360

Pour les besoins de l'analyse, on a regroupé les collèges en cinq grandes régions. Si certaines régions sont explicitement reconnaissables (Ontario et Québec), d'autres méritent d'être précisées :

- Le Canada atlantique comprend tous les collèges participants de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard.
- L'Ouest du Canada comprend les collèges participants du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.
- La région Colombie-Britannique (C.-B.) et territoires comprend les collèges participants de la Colombie-Britannique, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon (aucun collège du Nunavut n'a participé à l'enquête).

La figure 1 présente la répartition de l'échantillon selon les régions en 2003 et en 2002.

FIGURE 1 : RÉPARTITION DE L'ÉCHANTILLON PAR RÉGION



1.4 ÉCARTS STATISTIQUEMENT SIGNIFICATIFS

Les échantillons de grande taille peuvent gonfler l'évaluation de la signification statistique et conduire à des conclusions erronées concernant le degré d'association. L'indicateur d'association chi carré est particulièrement susceptible à cet égard. Voilà pourquoi nous avons accru nos normes nous permettant d'indiquer si une relation pouvait être jugée « statistiquement significative ». Pour mériter cette désignation, une relation doit respecter au moins deux des critères présentés au tableau 5. Le chi carré de Pearson doit avoir une probabilité d'erreur de type 1 de 0,000 ou moins, tandis que le coefficient phi ou le V de Cramer doivent avoir une valeur de 0,150 ou plus. Dans l'ensemble de ce rapport, tous les écarts dont nous faisons mention respectent ces critères.

TABEAU 5 : CRITÈRES DE SIGNIFICATION STATISTIQUE

TEST	DEGRÉ DE SIGNIFICATION
Chi carré de Pearson	0,000
Coefficient phi	0,150 ou plus
V de Cramer	0,150 ou plus

CHAPITRE 2 — PROFIL DES ÉTUDIANTS

En tout, environ 9 900 étudiants de 27 collèges ont participé à l'enquête au printemps 2003.

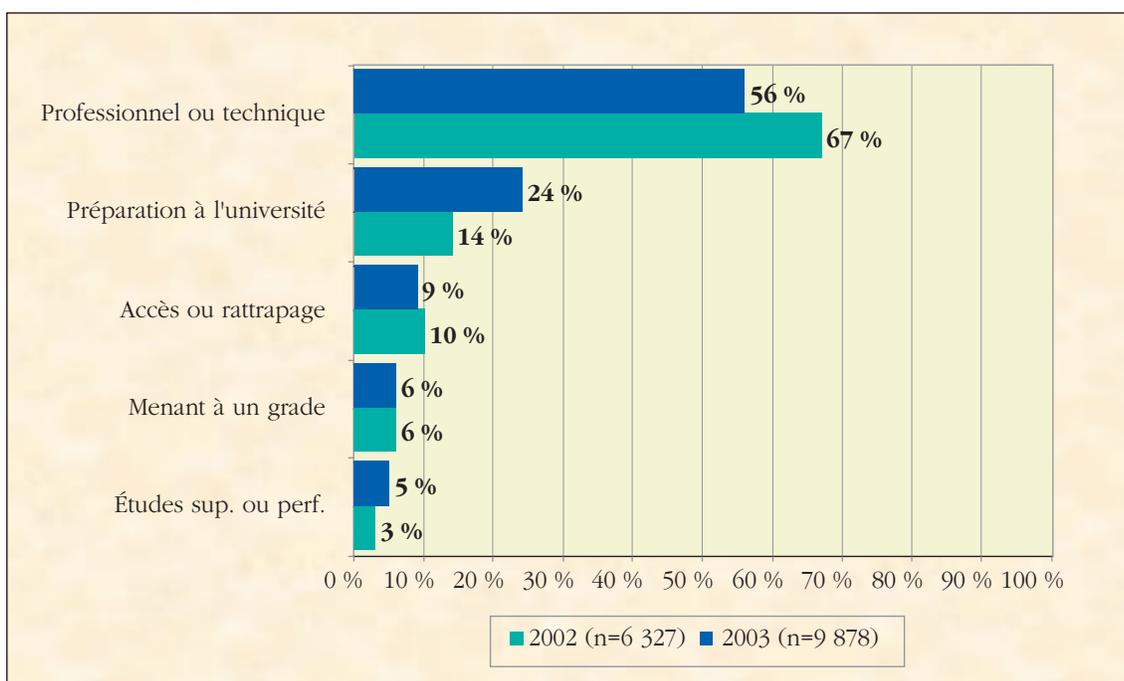
2.1 PROFIL SCOLAIRE

Nous avons posé aux étudiants une série de questions sur leur programmes d'études actuel.

2.1.1 Programmes d'études

La catégorie de programmes la plus courante – celle à laquelle sont inscrits 56 % des étudiants cette année – est professionnel ou technique. Cette proportion est inférieure à celle de l'an dernier (67 %). La plus grande part de cette différence vient de la hausse du nombre de *collèges d'enseignement général et professionnel* (cégep) ayant participé à l'enquête cette année.² Il en résulte une plus forte proportion d'étudiants inscrits à un programme de préparation ou de passage à l'université (24 %, voir la figure 2).

FIGURE 2 : CATÉGORIES DE PROGRAMMES D'ÉTUDES



² La question (Q3) se lisait comme suit : À quel type de programme êtes-vous présentement inscrit?

TABLEAU 6 : PROGRAMMES D'ÉTUDES SUIVIS SELON LES RÉGIONS

PROGRAMME	ENSEMBLE (n=9 878)	RÉGION				
		C.-B. ET TERRITOIRES (n=1 754)	OUEST DU CANADA (n=2 523)	ONTARIO (n=2 005)	QUÉBEC (n=2 527)	CANADA ATLANTIQUE (n=1 069)
Professionnel ou technique	56 %	27 %	50 %	82 %	51 %	79 %
Préparation à l'université	24 %	41 %	22 %	1 %	44 %	2 %
Accès ou recyclage	9 %	14 %	17 %	1 %	3 %	18 %
Grade	6 %	16 %	8 %	3 %	2 %	<1 %
Études supérieures ou de perfectionnement	5 %	2 %	4 %	14 %	1 %	2 %
Total	100 %	100 %	101 %	100 %	101 %	101 %

Remarque : Comme le nombre de répondants fluctue selon la question posée, n correspond au plus petit nombre de répondants.

Comme on peut le voir au tableau 6, la répartition des étudiants par programme d'études varie selon les régions.

- Il y a davantage d'étudiants inscrits à un **programme menant à un diplôme ou certificat professionnel ou technique** en Ontario et dans le Canada atlantique, soit huit étudiants sur dix. Ces programmes sont également couramment fréquentés au Québec et dans l'Ouest du Canada (environ un étudiant sur deux), mais moins en C.-B. et territoires (27 %).
- C'est au Québec et en C.-B. et territoires que l'on trouve les plus fortes proportions d'étudiants suivant un **programme préparatoire ou de passage à l'université**, soit environ quatre étudiants sur dix.
- Une plus forte proportion d'étudiants de C.-B. et territoires indiquent qu'ils suivent un **programme menant à un grade** (16 %), ce qui reflète la nature du régime collégial existant en Colombie-Britannique.
- On trouve des proportions importantes d'étudiants fréquentant un **programme d'accès ou de recyclage** en C.-B. et territoires, dans l'Ouest du Canada et dans le Canada atlantique, mais peu en Ontario et au Québec.

2.1.2 Information sur l'effectif étudiant

À l'instar de l'an dernier :

- Presque tous les étudiants de niveau collégial ayant participé à l'enquête (94 %) sont inscrits à temps plein. Comme cette enquête portait principalement sur les étudiants à temps plein, ce chiffre ne représente pas à cet égard la répartition de l'ensemble des étudiants canadiens du niveau collégial.
- Environ deux étudiants sur trois suivent un programme d'études qui normalement prend deux ans ou plus à mener à terme, y compris environ le tiers qui indique suivre un programme nécessitant trois années d'études ou plus. Il s'agit d'une légère hausse par rapport à 2002, où seulement 58 % des répondants déclaraient suivre un programme nécessitant deux années d'études ou plus.
- Environ sept étudiants sur dix poursuivent des études collégiales depuis moins de deux ans, y compris près d'un étudiant sur deux qui n'a pas encore terminé sa première année.

Au moment de l'enquête, près de six étudiants sur dix (57 %) espéraient terminer leur programme dans les deux ans à venir, y compris un étudiant sur quatre indiquant qu'il lui restait moins d'un an à étudier.

TABEAU 7 : PROFIL SCOLAIRE

	2003 (n=9 765)	2002 (n=6 234)
<i>Q2. Quel est votre statut d'inscription actuel?</i>		
<i>Q4. En incluant les mois d'été pendant lesquels vous pourriez (ou ne pourriez pas) avoir de classes, quelle sera la durée de votre programme d'études actuel?</i>		
<i>Q5. Depuis combien de temps êtes-vous aux études postsecondaires?</i>		
<i>Q5a. Dans combien de temps comptez-vous avoir complété vos études postsecondaires?</i>		
Statut d'inscription		
Temps plein	94 %	95 %
Temps partiel	6 %	5 %
Durée du programme		
Moins de 1 an	13 %	19 %
De 1 an à 23 mois	21 %	24 %
De 2 ans à 35 mois	37 %	35 %
De 3 ans à 47 mois	18 %	15 %
4 ans ou plus	12 %	8 %
Depuis combien de temps êtes-vous aux études postsecondaires?		
Moins de 1 an	47 %	49 %
De 1 an à 23 mois	24 %	21 %
De 2 ans à 35 mois	14 %	16 %
De 3 ans à 47 mois	7 %	7 %
4 ans ou plus	9 %	6 %
Dans combien de temps comptez-vous avoir complété vos études postsecondaires?		
Moins de 1 an	26 %	s.o.
De 1 an à 23 mois	31 %	s.o.
De 2 ans à 35 mois	16 %	s.o.
De 3 ans à 47 mois	11 %	s.o.
4 ans ou plus	15 %	s.o.
Avez-vous cessé vos études en raison d'un manque d'argent?		
Oui	12 %	s.o.

Remarque : Comme le nombre de répondants fluctue selon la question posée, n correspond au plus petit nombre de répondants.

Nous avons demandé cette année aux étudiants s'ils ont cessé leurs études à un moment donné en raison d'un manque d'argent. Plus d'un sur dix (12 %) ont indiqué que cette raison les a incités à cesser leurs études.

Les détails à ce sujet sont présentés au tableau 7.

2.1.3 Éducation antérieure

Le tableau 8 montre qu'en 2003, avant de s'inscrire dans leur programme actuel, la majorité des étudiants (91 %) avaient obtenu leur diplôme du secondaire ou l'équivalent. Ce résultat est similaire à celui enregistré en 2002.

Comme prévu, les étudiants des programmes d'accès et de recyclage sont moins

susceptibles d'obtenir un diplôme du secondaire ou l'équivalent. Une vaste majorité des étudiants dans les autres programmes ont complété leurs études au niveau secondaire ou l'équivalent (voir le tableau 9).

Si la plupart des étudiants n'ont pas poursuivi d'études postsecondaires avant de s'inscrire au programme en cours, on note qu'un sur cinq a complété quelques cours au collège ou à l'université, et qu'une autre tranche de 20 % a complété un programme au collège ou à l'université en recevant un certificat, un diplôme ou un grade. Le tableau 10 démontre que les résultats sont similaires à ceux de l'enquête de l'année dernière.

TABLEAU 8 : PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ ATTEINT DANS UNE ÉCOLE SECONDAIRE

Q35. *Quel est votre niveau scolaire complété au secondaire avant de vous inscrire au programme en cours?*

	2003 (n=9 776)	2002 (n=6 360)
Moins qu'une 9 ^e année	2 %	4 %
Quelques crédits au secondaire	7 %	6 %
Diplôme secondaire ou équivalence (FG, recyclage scolaire)	91 %	90 %
Total	100 %	100 %

Remarque : Comme les chiffres ont été arrondis, il se peut que le total des colonnes n'égalise pas 100 %.

TABLEAU 9 : ÉDUCATION SECONDAIRE PAR PROGRAMME

	ENSEMBLE (n=9 776)	PROGRAMME				
		ACCÈS OU RECYCLAGE (n=910)	PROFES- SIONNEL OU TECHNIQUE (n=5 421)	PRÉPARATION À L'UNIVERSITÉ (n=2 374)	ÉTUDES SUPÉRIEURES OU DE PERFECTIONNEMENT (n=431)	GRADE (n=608)
Moins qu'une 9 ^e année	2 %	15 %	1 %	1 %	1 %	1 %
Quelques crédits au secondaire	7 %	39 %	4 %	3 %	4 %	1 %
Diplôme de secondaire ou équivalence (FG, recyclage scolaire)	91 %	46 %	95 %	96 %	94 %	98 %
Total	100 %	100 %	99 %	100 %	99 %	100 %

Remarque : Par personne à charge, nous entendons toute personne ayant besoin du soutien financier du répondant et habitant avec lui. De plus, la somme des n peut s'avérer inférieure à 100 %, certains répondants n'ayant pas indiqué dans quel programme ils étaient inscrits.

2.2 PROFIL PERSONNEL

D'après les réponses recueillies, l'étudiant typique du niveau collégial est :

- **de sexe féminin.** En 2003, près de six étudiants sur dix sont, en fait, des étudiantes (58 %), une légère hausse par rapport à 2002.
- **âgé de 23 ans.** Il s'agit d'une baisse de l'âge moyen par rapport à l'an dernier, en raison principalement de la participation d'un certain nombre de cégeps supplémentaires. Cela dit, pour les deux éditions de l'enquête, la plupart des étudiants sont âgés de 24 ans ou moins. Cette année, trois étudiants sur quatre ont 24 ans ou moins, comparativement à 70 % en 2002.

- **de langue anglaise.** Toutefois, comme un plus grand nombre de cégeps du Québec ont participé à l'enquête en 2003, près d'un étudiant sur quatre de notre échantillon indique que le français est sa langue maternelle (comparativement à 14 % en 2002). En 2003, sept étudiants sur dix déclarent que l'anglais est leur langue maternelle, tandis que les 6 % restants indiquent une autre langue.

- **célibataire.** Comme les participants de cette année sont plus jeunes, une plus faible proportion d'entre eux sont mariés (22 % en 2003, comparativement à 29 % en 2002).

Environ un étudiant sur dix indique être d'origine autochtone, et la même proportion affirme faire partie d'une minorité visible. Environ 6 % des répondants se déclarent handicapés. Les détails à ce sujet sont présentés au tableau 11.

TABLEAU 10 : PARTICIPATION À DES ÉTUDES POSTSECONDAIRES AVANT INSCRIPTION

<i>Q36. Quels types d'études postsecondaires avez-vous complété avant de vous inscrire au programme en cours?</i>	2003 (n=9 392)	2002 (n=6 360)
Aucun	60 %	57 %
Certificat professionnel	5 %	5 %
Formation d'apprentissage partiellement complétée	2 %	2 %
Heures de formation d'apprentissage en classe complétées	2 %	1 %
Certificat de qualifications personnelles	1 %	1 %
Quelques crédits au niveau collégial ou universitaire	20 %	22 %
Certificat/diplôme (collège/université)	12 %	14 %
Diplôme de premier cycle	5 %	5 %
Diplôme d'études supérieures (collège ou université)	2 %	1 %
Diplôme d'études supérieures (maîtrise ou doctorat)	1 %	1 %

Note : Les répondants pouvaient fournir plus d'une réponse; la somme des pourcentages peut donc excéder 100 %.

TABLEAU 11 : PROFIL PERSONNEL

<i>Q24. À quel sexe appartenez-vous? Q25. Quel âge aviez-vous le 1^{er} janvier 2003? Q29. Choisissez une des réponses suivantes. Êtes-vous? (situation de famille) Q30. Quelle est votre langue maternelle? Q31. Êtes-vous une personne avec un handicap (mental, physique ou d'apprentissage)? Q32. Êtes-vous d'origine autochtone? Q33. Faites-vous partie d'une minorité visible autre qu'autochtone?</i>	2003 (n=9 420)	2002 (n=6 215)
Sexe		
Féminin	58 %	54 %
Masculin	42 %	46 %
Âge		
19 ans ou moins	40 %	31 %
20 à 24 ans	37 %	39 %
25 à 29 ans	10 %	12 %
30 à 39 ans	9 %	11 %
40 ans et plus	5 %	7 %
Moyenne	23 ans	24 ans
Langue maternelle		
Anglais	70 %	81 %
Français	23 %	14 %
Autre	6 %	5 %
Situation de famille		
Marié ou conjoint de fait	22 %	29 %
Célibataire (y compris divorcé et séparé)	78 %	71 %
Handicap		
Proportion totale de déclarants	6 %	8 %
Minorité visible		
Proportion totale de déclarants	10 %	11 %
Origine autochtone		
Proportion totale de déclarants	10 %	12 %

Remarque : Comme le nombre de répondants fluctue selon la question posée, n correspond au plus petit nombre de répondants.

TABLEAU 12 : PROFIL PERSONNEL SELON LE PROGRAMME D'ÉTUDES

	ENSEMBLE (n=9 592)	PROGRAMME				
		ACCÈS OU RECYCLAGE (n=875)	PROFES- SIONNEL OU TECHNIQUE (n=5 335)	PRÉPARATION À L'UNIVERSITÉ (n=2 339)	ÉTUDES SUPÉRIEURES OU DE PERFECTIONNEMENT (n=421)	GRADE (n=591)
Âge						
19 ans ou moins	40 %	22 %	34 %	66 %	16 %	32 %
20 à 24 ans	37 %	32 %	41 %	26 %	50 %	40 %
25 à 29 ans	10 %	14 %	11 %	5 %	17 %	11 %
30 à 39 ans	9 %	20 %	9 %	3 %	12 %	10 %
40 ans et plus	5 %	13 %	5 %	2 %	5 %	7 %
Moyenne	23 ans	27 ans	23 ans	20 ans	25 ans	24 ans
Langue maternelle						
Anglais	70 %	84 %	70 %	57 %	85 %	92 %
Français	23 %	12 %	25 %	33 %	4 %	4 %
Autre	6 %	5 %	5 %	10 %	11 %	4 %
Origine autochtone						
Proportion totale de déclarants	10 %	31 %	8 %	6 %	8 %	10 %

Remarque : Comme le nombre de répondants fluctue selon la question posée, n correspond au plus petit nombre de répondants. De plus, la somme des n peut ne pas égaler le n d'ensemble, parce que certains répondants n'ont pas indiqué dans quel programme ils étaient inscrits.

2.2.1 Profil personnel selon le programme d'études suivi

Les caractéristiques des étudiants tendent à être typiques selon le programme qu'ils poursuivent.

- On ne se surprendra pas de constater que les étudiants suivant un programme de préparation à l'université sont plus jeunes que les étudiants inscrits à un autre programme. En effet, les premiers viennent le plus souvent directement de l'école secondaire. L'âge moyen de ce groupe est de 20 ans, et, en fait, les deux tiers ont 19 ans ou moins.
- On constate sans surprise également que les étudiants inscrits à un programme d'accès ou de recyclage ont tendance à être plus âgés. Dans ce groupe, l'âge moyen est de 27 ans, et, en fait, un étudiant sur trois a 30 ans ou plus.

- On observe une plus forte proportion d'étudiants francophones dans les programmes de préparation à l'université, ce qui reflète la vocation principale des cégeps.
- Environ un étudiant sur trois, parmi ceux qui suivent un programme d'accès ou de recyclage, est d'origine autochtone. Dans les autres programmes, cette proportion ne représente pas plus de 10 % des effectifs. Les détails à ce sujet sont présentés au tableau 12.

TABEAU 13 : PROFIL PERSONNEL SELON LA RÉGION

	TOTAL (n=9 592)	RÉGION				
		C.-B. ET TERRITOIRES (n=1 687)	OUEST DU CANADA (n=2 442)	ONTARIO (n=1 923)	QUÉBEC (n=2 503)	ATLANTIQUE CANADA (n=1 037)
Âge						
19 ans ou moins	40 %	26 %	32 %	26 %	75 %	21 %
20 à 24 ans	37 %	40 %	39 %	52 %	20 %	39 %
25 à 29 ans	10 %	13 %	12 %	11 %	3 %	16 %
30 à 39 ans	9 %	12 %	12 %	8 %	2 %	15 %
40 ans et plus	5 %	9 %	6 %	3 %	1 %	9 %
Moyenne	23 ans	25 ans	24 ans	23 ans	19 ans	26 ans
Langue maternelle						
Anglais	70 %	85 %	96 %	88 %	19 %	75 %
Français	23 %	1 %	1 %	2 %	78 %	25 %
Autre	6 %	15 %	3 %	10 %	4 %	1 %
Origine autochtone						
Proportion totale de déclarants	10 %	20 %	14 %	5 %	3 %	8 %

Remarque : Comme le nombre de répondants fluctue selon la question posée, n correspond au plus petit nombre de répondants.

2.2.2 Profil personnel selon la région

Les caractéristiques des étudiants du niveau collégial varient également selon la région, ce qui reflète les priorités poursuivies par les différents régimes provinciaux d'enseignement collégial.

- C'est au Québec que les étudiants sont les plus jeunes (moyenne d'âge de 19 ans), ce qui traduit le fait que l'un des rôles du cégep consiste à préparer les diplômés de l'école secondaire à l'université. Toutefois, en C.-B. et territoires, où l'on compte également une forte proportion d'étudiants inscrits dans un programme de préparation à l'université, la ventilation selon l'âge est différente.
- Les étudiants des régions autres que le Québec ont tendance à être beaucoup plus âgés, c'est dans le Canada atlantique qu'ils sont les plus vieux (26 ans).
- On trouve davantage d'étudiants autochtones en C.-B. et territoires (20 %) et dans l'Ouest du Canada (14 %).

Les détails à ce sujet sont présentés au tableau 13.

2.3 MODALITÉS DE VIE

Davantage d'étudiants du collégial déclarent habiter chez leurs parents en 2003.

- Environ la moitié des étudiants (48 %) indiquent habiter chez leurs parents. La principale raison de cette hausse par rapport à 2002 provient du fait que l'échantillon de cette année comprend davantage d'étudiants plus jeunes.
- Environ 45 % des étudiants vivent de manière autonome à l'extérieur du campus, dans un logement locatif – que ce soit en assumant seuls tous les frais (17 %) ou en les partageant avec d'autres (18 %) – ou dans une maison leur appartenant personnellement (10 %).
- Environ 5 % des étudiants vivent sur le campus de leur établissement.

Environ un étudiant sur deux doit franchir moins de 25 kilomètres (à partir de sa résidence permanente) pour se rendre à son collège, tandis qu'un sur trois doit parcourir 50 kilomètres ou plus.

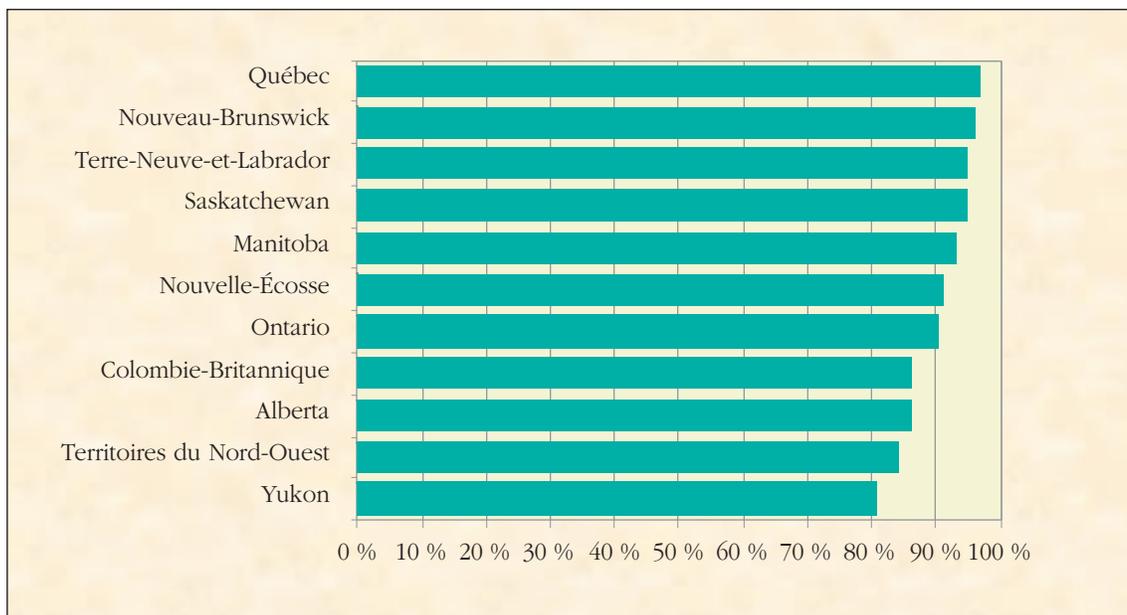
Les détails à ce sujet sont présentés au tableau 14.

TABEAU 14 : MODALITÉS DE VIE

Q28. Où habitez-vous présentement?		2003 (n=9 546)	2002 (n=6 287)
Q27. Quelle est la distance entre l'établissement que vous fréquentez et votre résidence permanente?			
Modalités de vie actuelles			
Chez les parents		48 %	43 %
Logement locatif hors campus		35 %	40 %
Résidence personnelle		10 %	11 %
Sur le campus		5 %	5 %
Autre		2 %	1 %
Distance entre la résidence permanente et le collège			
Moins de 25 km		51 %	49 %
25 à 49 km		16 %	18 %
50 à 99 km		10 %	10 %
100 à 499 km		15 %	15 %
500 km ou plus		9 %	8 %

Remarque : Comme le nombre de répondants fluctue selon la question posée, n correspond au plus petit nombre de répondants.

FIGURE 3 : ÉTUDIANTS QUI FRÉQUENTENT UN COLLÈGE DANS LEUR PROVINCE DE RÉSIDENCE PERMANENTE



Comme le montre la figure 3, la vaste majorité des étudiants sont inscrits à un collège dans leur province de résidence. Cela dit, les collèges de Colombie-Britannique, d'Alberta, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon sont plus susceptibles d'accueillir des étudiants venant d'une autre province, voire d'un autre pays.

2.3.1 Modalités de vie selon le programme d'études

Deux étudiants sur trois parmi ceux qui sont inscrits à un programme de préparation à l'université indiquent qu'ils habitent chez leurs parents. On pouvait s'y attendre puisque ces étudiants sont en général plutôt jeunes.

Une moins forte proportion d'étudiants suivant un programme d'accès ou de recyclage vivent chez leurs parents. Encore une fois, cela traduit le fait qu'ils soient les plus âgés en moyenne.

Quel que soit le programme, à peu près la même proportion (5 %) habite dans une résidence sur le campus. Les détails à ce sujet sont présentés au tableau 15.

2.3.2 Modalités de vie selon les régions

Toujours en raison de leur âge, les étudiants des cégeps du Québec habitent plus fréquemment chez leurs parents (65 %) ou dans un logement sur le campus (7 %). Inversement, une plus faible proportion d'étudiants du Canada atlantique vivent chez leurs parents, tandis qu'un plus fort pourcentage habitent dans un logement locatif ou dans leur propre maison à l'extérieur du campus.

Les détails à ce sujet sont présentés au tableau 16.

TABEAU 15 : MODALITÉS DE VIE SELON LE PROGRAMME D'ÉTUDES

	2003 (n=9 546)	PROGRAMME				
		ACCÈS OU RECYCLAGE (n=877)	PROFES- SIONNEL OU TECHNIQUE (n=5 273)	PRÉPARATION À L'UNIVERSITÉ (n=2 337)	ÉTUDES SUPÉRIEURES OU DE PERFECTIONNEMENT (n=425)	GRADE (n=603)
Chez les parents	48 %	30 %	44 %	67 %	39 %	47 %
Logement locatif hors campus	35 %	42 %	39 %	23 %	44 %	29 %
Résidence personnelle	10 %	18 %	11 %	4 %	11 %	15 %
Sur le campus	5 %	5 %	5 %	5 %	4 %	6 %
Autre	2 %	5 %	2 %	1 %	2 %	3 %
Total	100 %	100 %	101 %	100 %	100 %	100 %

Remarque : Comme les chiffres ont été arrondis, il se peut que le total des colonnes n'égalise pas 100. De plus, la somme des n peut ne pas égaler le n d'ensemble, parce que certains répondants n'ont pas indiqué dans quel programme ils étaient inscrits.

TABEAU 16 : MODALITÉS DE VIE SELON LA RÉGION

	2003 (n=9 546)	RÉGION				
		C.-B. ET TERRITOIRES (n=1 645)	OUEST DU CANADA (n=2 461)	ONTARIO (n=1 906)	QUÉBEC (n=2 486)	ATLANTIQUE CANADA (n=1 048)
Chez les parents	48 %	30 %	44 %	67 %	39 %	47 %
Logement locatif hors campus	35 %	42 %	39 %	23 %	44 %	29 %
Résidence personnelle	10 %	18 %	11 %	4 %	11 %	15 %
Sur le campus	5 %	5 %	5 %	5 %	4 %	6 %
Autre	2 %	5 %	2 %	1 %	2 %	3 %
Total	100 %	100 %	101 %	100 %	100 %	100 %

Remarque : Comme les chiffres ont été arrondis, il se peut que le total des colonnes n'égalise pas 100.

2.4 PERSONNES ADULTES ET ENFANTS À CHARGE

Nous avons demandé aux étudiants d'indiquer le nombre des personnes à leur charge et leur âge. Nous leur avons expliqué que nous entendions par personne à charge toute personne habitant avec eux et soutenue financièrement par eux.³

- En 2003, plus d'un étudiant sur cinq indique avoir au moins une personne à sa charge, y compris 17 % qui affirment avoir un ou des enfants à charge.
- Compte tenu de l'âge moyen des répondants, il n'est pas surprenant de constater que le plus souvent ces enfants sont âgés de 5 ans ou moins (9 %).

Les détails à ce sujet sont présentés au tableau 17.

Le tableau 18 présente le nombre d'enfants à charge selon l'âge.

Le tableau 19 présente le nombre de personnes adultes à la charge de l'étudiant, ainsi que le nombre total de personnes à charge.

- Environ 7 % des répondants indiquent avoir un adulte à leur charge, y compris 3 % qui indiquent que cet adulte souffre d'un handicap.
- Comme nous l'avons indiqué, environ un étudiant sur cinq affirme avoir une personne à charge, y compris 13 % qui en ont deux ou plus.

TABLEAU 17 : PERSONNES À CHARGE

Q34. Combien de personnes à charge avez-vous dans chacun des groupes d'âge ci-dessous?		
	2003 (n=9 727)	2002 (n=6 219)
Total ayant des personnes à charge	22 %	27 %
Total ayant des enfants	17 %	22 %
Types de personnes à charge		
Enfants de 5 ans et moins	9 %	10 %
Enfants de 6 à 11 ans	7 %	9 %
Enfants de 12 ans et plus	7 %	10 %
Adultes handicapés*	3 %	2 %
Adultes (non handicapés)*	6 %	6 %

Remarque : On entend par personne à charge toute personne ayant besoin du soutien financier du répondant et habitant avec lui. * Les questions posées ont été légèrement modifiées entre 2002 et 2003.

³ Toutefois, nous soupçonnons que certains répondants ont peut-être simplement donné la liste de tous les membres de leur ménage.

TABEAU 18 : NOMBRE DE PERSONNES À CHARGE (ENFANTS)

	2003 (n=9 727)	2002 (n=6 219)
Enfants de moins de 5 ans		
Aucun	91 %	90 %
1	7 %	8 %
2	2 %	2 %
3 ou plus	1 %	1 %
Enfants de 6 à 11 ans		
Aucun	93 %	91 %
1	5 %	6 %
2	2 %	3 %
3 ou plus	<1 %	1 %
Enfants de 12 ans et plus		
Aucun	93 %	90 %
1	4 %	5 %
2	2 %	3 %
3 ou plus	1 %	1 %
Enfants de tous âges		
Aucun	83 %	78 %
1	8 %	10 %
2	6 %	8 %
3 ou plus	4 %	5 %

TABEAU 19 : NOMBRE DE PERSONNES À CHARGE (ADULTES ET TOUS ÂGES)

	2003 (n=9 727)	2002 (n=6 219)
Adultes handicapés		
Aucun	98 %	98 %
1	2 %	2 %
2	1 %	<1 %
3 ou plus	<1 %	<1 %
Autres adultes		
Aucun	94 %	94 %
1	3 %	2 %
2	2 %	2 %
3 ou plus	1 %	2 %
Adultes à charge, handicapés ou non		
Aucun	93 %	93 %
1	3 %	3 %
2	2 %	2 %
3 ou plus	2 %	2 %
Personnes à charge (adultes ou enfants)		
Aucun	78 %	73 %
1	9 %	11 %
2	7 %	9 %
3 ou plus	6 %	7 %

TABLEAU 20 : PERSONNES À CHARGE SELON LE PROGRAMME D'ÉTUDES SUIVI

	ENSEMBLE (n=9 727)	PROGRAMME				
		ACCÈS OU RECYCLAGE (n=897)	PROFES- SIONNEL OU TECHNIQUE (n=5 390)	PRÉPARATION À L'UNIVERSITÉ (n=2 367)	ÉTUDES SUPÉRIEURES OU DE PERFECTIONNEMENT (n=432)	GRADE (n=609)
Personnes à charge de tous âges	22 %	51 %	22 %	10 %	29 %	24 %
Enfants	17 %	45 %	17 %	6 %	23 %	18 %
Âge des enfants						
5 ans ou moins	9 %	24 %	9 %	3 %	11 %	9 %
6 à 11 ans	7 %	20 %	7 %	3 %	9 %	9 %
12 ans et plus	7 %	17 %	7 %	3 %	11 %	7 %

Remarque : On entend par personne à charge toute personne ayant besoin du soutien financier du répondant et habitant avec lui. Il se peut que la somme des n des programmes n'égalise pas la somme d'ensemble, parce que certains répondants n'ont pas indiqué dans quel programme ils étaient inscrits.

TABLEAU 21 : PERSONNES À CHARGE SELON LES RÉGIONS

	ENSEMBLE (n=9 727)	RÉGION				
		C.-B. ET TERRITOIRES (n=1 731)	OUEST DU CANADA (n=2 499)	ONTARIO (n=1 964)	QUÉBEC (n=2 489)	ATLANTIQUE CANADA (n=1 044)
Personnes à charge de tous âges	22 %	29 %	28 %	23 %	7 %	32 %
Enfants	17 %	23 %	24 %	16 %	4 %	27 %
Âge des enfants						
5 ans ou moins	9 %	11 %	14 %	8 %	2 %	14 %
6 à 11 ans	7 %	10 %	11 %	6 %	1 %	12 %
12 ans et plus	7 %	11 %	10 %	7 %	2 %	11 %

Remarque : On entend par personne à charge toute personne ayant besoin du soutien financier du répondant et habitant avec lui.

2.4.1 Personnes à charge selon le programme d'études suivi

Reflète de l'âge des étudiants suivant ces programmes :

- C'est parmi les étudiants inscrits à un programme d'accès ou de recyclage que l'on trouve la plus forte proportion de répondants indiquant avoir une ou des personnes à charge. Environ un étudiant sur deux de ce groupe confie avoir au moins une personne à charge, y compris 45 % qui précisent qu'il s'agit d'un enfant.
- Les étudiants qui suivent un programme de préparation à l'université sont les moins susceptibles d'avoir une personne à charge. Seulement un sur dix fait cette déclaration, y compris 6 % qui précisent qu'il s'agit d'un enfant.

Les détails à ce sujet sont présentés au tableau 20.

2.4.2 Personnes à charge selon les régions

Encore une fois, reflète de l'âge des étudiants du collégial dans ces régions, les collégiens du Québec indiquent le moins fréquemment qu'ils ont des personnes à charge, tandis que ceux du Canada atlantique sont les plus nombreux à le faire (suivis de près par ceux de l'Ouest du Canada et de C.-B. et territoires).

Les détails à ce sujet sont présentés au tableau 21.

TABLEAU 22 : NIVEAU DE SCOLARITÉ DES PARENTS

		2003 (n=9 912)	
		SCOLARITÉ DU PÈRE	SCOLARITÉ DE LA MÈRE
PLUS HAUT NIVEAU D'ÉTUDES			
Q37. <i>Quel est le plus haut niveau d'études complété par votre père?</i>			
Q38. <i>Quel est le plus haut niveau d'études complété par votre mère?</i>			
Moins qu'un diplôme d'études secondaires		22 %	18 %
Diplôme d'études secondaires		20 %	26 %
Collège / institut technique		17 %	23 %
Certificat d'apprentissage / métier		9 %	4 %
Université		22 %	22 %
Autre / ne sait pas / pas de réponse		10 %	8 %
Total		100 %	101 %

Remarque : Comme les chiffres ont été arrondis, il se peut que le total des pourcentages n'égalise pas 100.

2.4.3 Niveau de scolarité des parents

Parmi ces étudiants de niveau collégial :

- Plus de quatre sur dix (42 %) indiquent que leur père a obtenu un diplôme d'études secondaires ou moins. De même, un peu plus de quatre sur dix indiquent que le degré de scolarité de leur mère est similaire : l'école secondaire ou moins (44 %).
- Environ un étudiant sur deux affirme que ses parents ont au moins une portion d'études postsecondaires. Ce nombre se répartit de façon relativement égale entre les parents qui ont fréquenté un collège ou un institut technique et ceux qui sont allés à l'université.

Les détails à ce sujet sont présentés au tableau 22.

Le niveau de scolarité des parents d'un étudiant peut influencer ses choix et son propre niveau de scolarité.

Par exemple, une plus forte proportion d'étudiants inscrits à un programme d'accès ou de recyclage indiquent que leur père (37 %) ou leur mère (32 %) a atteint moins que des études secondaires. Ils déclarent également plus souvent qu'ils ne savent pas le degré de scolarité atteint par leurs parents (18 % pour les pères, 15 % pour les mères).

2.5 ACTIVITÉS AVANT L'INSCRIPTION

Au cours des douze mois précédant l'inscription à leur programme d'études actuel, sept étudiants du collégial sur dix indiquent qu'ils étaient aux études (il s'agit d'une hausse par rapport à 2002, où un peu plus de six sur dix faisaient une déclaration semblable).

Juste avant leur inscription, la plupart des étudiants du collégial :

- **fréquentaient l'école secondaire.** Près d'un sur trois suivait des études secondaires, que ce soit à temps plein (29 %) ou à temps partiel (3 %).
- **fréquentaient un collège.** Plus d'un répondant sur trois fréquentait un collège à temps plein (30 %) ou à temps partiel (5 %).

Certains étudiants (6 %) affirment qu'ils fréquentaient l'université avant de s'inscrire à leur programme d'études collégiales actuel.

Près de trois étudiants du collégial sur dix n'étaient pas aux études au cours des douze mois précédant leur inscription à leur programme actuel.

Les détails à ce sujet sont présentés au tableau 23.

TABLEAU 23 : ACTIVITÉS RELATIVES AUX ÉTUDES PENDANT LES DOUZE MOIS PRÉCÉDANT L'INSCRIPTION

Q6. *Laquelle des réponses suivantes correspond le mieux à votre activité scolaire principale au cours des douze mois précédant votre inscription à votre programme d'études actuel?*

	2003 (n=9 876)	2002 (n=6 326)
Études secondaires	32 %	30 %
Temps plein	29 %	27 %
Temps partiel	3 %	3 %
Études collégiales	35 %	27 %
Temps plein	30 %	23 %
Temps partiel	5 %	4 %
Études universitaires	6 %	6 %
Temps plein	5 %	5 %
Temps partiel	1 %	1 %
Pas aux études	28 %	37 %

Remarque : Comme les réponses ne sont pas mutuellement exclusives, le total des colonnes n'égalise pas 100.

TABLEAU 24 : ACTIVITÉS NON RELATIVES AUX ÉTUDES PENDANT LES DOUZE MOIS PRÉCÉDANT L'INSCRIPTION

Q7. *Laquelle des réponses suivantes correspond le mieux à votre activité non scolaire principale au cours des douze mois précédant votre inscription à votre programme d'études actuel?*

	2003 (n=9 808)	2002 (n=6 283)
Travail	67 %	67 %
Temps plein	34 %	39 %
Temps partiel	33 %	28 %
Sans emploi	14 %	13 %
Mais à la recherche d'un emploi	7 %	8 %
Ne recherche pas d'emploi	7 %	5 %
Programme coopératif / stage	1 %	1 %
À la maison	4 %	5 %
Retraité	<1 %	<1 %
Autre	4 %	4 %
Non applicable – étudiant à temps plein seulement	11 %	11 %

Remarque : Comme les réponses ne sont pas mutuellement exclusives, le total des colonnes n'égalise pas 100.

Au cours des douze mois précédant l'inscription à leur programme d'études actuel, les étudiants de niveau collégial s'adonnaient également à d'autres activités. Près de sept répondants sur dix travaillaient, que ce soit :

- **à temps plein.** Approximativement un sur trois indique qu'il travaillait à temps plein (34 %).
- **à temps partiel.** Un autre tiers (33 %) précise qu'il travaillait à temps partiel.

Toujours sur dix étudiants, les trois derniers n'avaient pas d'emploi (14 %), étudiaient à temps plein (11 %) ou étaient à la maison (4 %).

Les détails à ce sujet sont présentés au tableau 24.

Comme on pouvait s'y attendre, l'âge des étudiants semble influencer leurs activités dans les douze mois précédant leur inscription à leur programme d'études actuel.

- Chez les moins de 20 ans, presque tous (93 %) étaient aux études (que ce soit à temps plein ou à temps partiel). La plupart (60 %) fréquentaient l'école secondaire.
- En vieillissant, les étudiants sont moins susceptibles d'avoir été aux études au cours des douze mois précédant leur inscription. Par exemple, seulement 42 % des répondants de 40 ans ou plus étaient dans cette situation.

- La proportion de répondants indiquant avoir occupé un emploi à temps plein au cours des douze mois précédant l'inscription au programme d'études actuel atteint un sommet dans la cohorte des 25 à 29 ans, puis décline lentement chez les répondants plus âgés.
- Les étudiants les plus âgés indiquent moins souvent qu'ils n'avaient pas d'emploi parce qu'ils étaient à la maison avant de s'inscrire à leur programme d'études. Par exemple, un sur trois déclare qu'il n'avait pas d'emploi (tout en étant ou non à la recherche d'un emploi, 18 %), qu'il était à la maison à temps plein (13 %) ou à la retraite (2 %).

Les détails à ce sujet vous sont présentés au tableau 25.

Les activités précédant l'inscription ne semblent pas être liées au sexe des répondants. Les étudiantes indiquent plus souvent (6 %) qu'elles étaient à la maison que leurs confrères (1 %). Pour le reste, les hommes et les femmes indiquent dans des proportions presque identiques qu'ils occupaient un emploi ou non ou qu'ils étaient aux études.

2.5.1 Activités avant l'inscription selon le programme d'études

Au cours des douze mois précédant l'inscription, la plupart des étudiants occupaient un emploi, à temps plein ou à temps partiel, et ce, quel que soit leur programme d'études.

- Ce sont les étudiants inscrits à un programme d'accès ou de recyclage (59 %) qui sont les moins susceptibles d'avoir occupé un emploi. Ceux qui suivent un programme de préparation ou de passage à l'université ont aussi travaillé moins fréquemment pendant cette période, en particulier à temps plein (21 %).
- Ceux qui sont inscrits à un programme menant à un grade (76 %) sont les plus susceptibles d'avoir occupé un emploi (tout au moins à temps partiel). Une plus forte proportion des répondants inscrits à un programme d'études supérieures ou de perfectionnement indiquent qu'ils travaillaient à temps plein (46 %).
- C'est parmi les étudiants inscrits à un programme d'accès ou de recyclage que l'on observe la plus forte proportion de personnes à la maison (13 %).

Les détails à ce sujet sont présentés au tableau 26.

TABLEAU 25 : ACTIVITÉS AVANT L'INSCRIPTION AU PROGRAMME D'ÉTUDES ACTUEL SELON L'ÂGE DES ÉTUDIANTS

	ÂGE				
	MOINS DE 20 ANS	20 À 24 ANS	25 À 29 ANS	30 À 39 ANS	40 ANS ET PLUS
Fréquentait l'école secondaire, le collège ou l'université	93 %	67 %	45 %	45 %	42 %
Travaillait à temps plein	16 %	43 %	56 %	48 %	43 %
Travaillait à temps partiel	46 %	31 %	19 %	15 %	14 %
Sans emploi	18 %	11 %	10 %	14 %	18 %
À la maison / retraité	1 %	2 %	7 %	15 %	15 %

TABLEAU 26 : ACTIVITÉS NON SCOLAIRES DANS LES DOUZE MOIS PRÉCÉDANT L'INSCRIPTION SELON LE PROGRAMME D'ÉTUDES

	2003 (n=9 808)	PROGRAMME				
		ACCÈS OU RECYCLAGE (n=911)	PROFES- SIONNEL ET TECHNIQUE (n=5 437)	PRÉPARATION À L'UNIVERSITÉ (n=2 377)	ÉTUDES SUPÉRIEURES OU DE PERFECTIONNEMENT (n=441)	GRADE (n=611)
Emploi	67 %	59 %	70 %	62 %	70 %	76 %
Temps plein	34 %	38 %	38 %	21 %	46 %	38 %
Temps partiel	33 %	21 %	32 %	41 %	24 %	38 %
Sans emploi	14 %	17 %	14 %	17 %	13 %	8 %
Mais à la recherche d'un emploi	7 %	12 %	8 %	6 %	8 %	4 %
Ne recherche pas d'emploi	7 %	5 %	6 %	11 %	5 %	4 %
À la maison / retraité	4 %	13 %	3 %	2 %	4 %	5 %
Autre	5 %	6 %	4 %	5 %	5 %	4 %
Étudiant à temps plein seulement	11 %	6 %	10 %	15 %	8 %	8 %

Remarque : Comme les réponses ne sont pas mutuellement exclusives, le total des colonnes n'égalise pas 100. Il se peut que la somme des n des programmes n'égalise pas la somme d'ensemble, parce que certains répondants n'ont pas indiqué dans quel programme ils étaient inscrits.

TABLEAU 27 : ACTIVITÉS NON SCOLAIRES DANS LES DOUZE MOIS PRÉCÉDANT L'INSCRIPTION SELON LA RÉGION

	2003 (n=9 808)	RÉGION				
		C.-B. ET TERRITOIRES (n=1 748)	OUEST DU CANADA (n=2 509)	ONTARIO (n=1 992)	QUÉBEC (n=2 498)	ATLANTIQUE CANADA (n=1 061)
Emploi	67 %	65 %	74 %	76 %	58 %	58 %
Temps plein	34 %	34 %	48 %	40 %	12 %	39 %
Temps partiel	33 %	31 %	26 %	36 %	46 %	19 %
Sans emploi	14 %	15 %	8 %	11 %	20 %	18 %
Mais à la recherche d'un emploi	7 %	8 %	4 %	7 %	8 %	13 %
Ne recherche pas d'emploi	7 %	7 %	4 %	4 %	12 %	5 %
À la maison / retraité	4 %	5 %	6 %	3 %	1 %	6 %
Autre	5 %	5 %	5 %	4 %	4 %	6 %
Étudiant à temps plein seulement	11 %	10 %	7 %	7 %	17 %	11 %

Remarque : Comme les réponses ne sont pas mutuellement exclusives, le total des colonnes n'égalise pas 100.

TABLEAU 28 : ACTIVITÉS AU TERME DES ÉTUDES

Q8. Quelles principales activités anticipez-vous après avoir complété votre programme actuel?	2003 (n=9 866)	2002 (n=6 266)
Travail	54 %	63 %
Rechercher un emploi	48 %	57 %
Conserver mon emploi actuel	3 %	3 %
Lancer ma propre entreprise	3 %	3 %
Études	44 %	35 %
Entreprendre un programme universitaire	33 %	24 %
Entreprendre un autre programme collégial	11 %	11 %
Autre	3 %	2 %
Total	101 %	100 %

Remarque : Comme les chiffres ont été arrondis, il se peut que le total des colonnes n'égalise pas 100.

2.5.2 Activités avant l'inscription selon la région

C'est au Québec et dans la région de l'Atlantique que l'on observe les plus faibles proportions d'étudiants ayant travaillé à temps plein ou à temps partiel (58 %) au cours des douze mois précédant leur inscription. Les étudiants du Québec (encore une fois parce qu'ils viennent de quitter l'école secondaire) sont les moins susceptibles d'avoir occupé un travail à temps plein (12 %).

Les détails à ce sujet sont présentés au tableau 27.

2.6 ACTIVITÉS AU TERME DES ÉTUDES

Nous avons demandé aux répondants quel était leur projet d'avenir une fois terminé leur programme d'études collégiales actuel.

Après leurs études collégiales, les étudiants projettent de :

- **Travailler.** Un peu plus de la moitié (54 %) ont l'intention d'être sur le marché du travail. Le plus souvent, ils chercheront un

emploi (48 %), tandis que certains (6 %) continueront d'occuper leur emploi actuel ou lanceront leur propre entreprise. Ces résultats sont légèrement inférieurs à ceux de 2002 (63 %), en partie parce qu'il y a davantage d'étudiants dans les programmes de préparation ou de passage à l'université cette année.

- **poursuivre leurs études.** Un peu plus de quatre étudiants sur dix (44 %) projettent de poursuivre leurs études, le plus souvent en s'inscrivant à un programme universitaire (33 %), même si certains projettent d'entreprendre un autre programme d'études collégiales (11 %).

Le nombre d'étudiants qui projettent de chercher un emploi a décliné en 2003, tandis que le nombre de ceux qui ont l'intention de poursuivre des études universitaires a augmenté. Ces résultats sont attribuables à l'inclusion d'un plus grand nombre de cégépiens dans l'échantillon de cette année.

Les détails à ce sujet sont présentés au tableau 28.

TABEAU 29 : ACTIVITÉS AU TERME DES ÉTUDES SELON LE PROGRAMME D'ÉTUDES

	2003 (n=9 866)	PROGRAMME				
		ACCÈS OU RECYCLAGE (n=919)	PROFES- SIONNEL OU TECHNIQUE (n=5 474)	PRÉPARATION À L'UNIVERSITÉ (n=2 384)	ÉTUDES SUPÉRIEURES OU DE PERFECTIONNEMENT (n=442)	GRADE (n=614)
Travail	54 %	17 %	69 %	23 %	75 %	69 %
Rechercher un emploi	48 %	13 %	63 %	21 %	67 %	62 %
Conserver mon emploi actuel	3 %	2 %	3 %	1 %	3 %	5 %
Lancer ma propre entreprise	3 %	2 %	3 %	1 %	5 %	2 %
Études	44 %	81 %	28 %	75 %	23 %	24 %
Entreprendre un programme universitaire	33 %	27 %	20 %	70 %	17 %	23 %
Entreprendre un autre programme collégial	11 %	54 %	8 %	5 %	6 %	3 %
Autre	3 %	3 %	3 %	3 %	2 %	5 %
Total	101 %	99 %	100 %	101 %	100 %	100 %

Remarque : Comme les chiffres ont été arrondis, il se peut que le total des colonnes n'égalise pas 100. De plus, il se peut que la somme des n des programmes n'égalise pas la somme d'ensemble, parce que certains répondants n'ont pas indiqué dans quel programme ils étaient inscrits.

2.6.1 Activités au terme des études selon le programme d'études

Une fois leurs études actuelles terminées, la plupart des répondants suivant un programme d'accès ou de recyclage (81 %) ou de préparation à l'université (75 %) projettent de poursuivre leurs études, à l'université ou au collège.

Environ sept répondants sur dix inscrits à un programme d'études supérieures (75 %), un programme de formation professionnelle ou technique (69 %) ou un programme menant à un grade (69 %) projettent de rechercher un emploi, de conserver leur emploi actuel ou de lancer leur propre entreprise.

Les détails à ce sujet sont présentés au tableau 29.

2.6.2 Activités au terme des études selon les régions

Reflète des programmes qu'ils suivent le plus souvent, les étudiants du Québec et de C.-B. et territoires indiquent moins fréquemment qu'ils chercheront un emploi quand ils auront terminé leurs études. En fait, six sur dix environ projettent plutôt de poursuivre leur formation, le plus souvent à l'université.

Reflétant toujours leurs programmes d'études, six étudiants sur dix dans l'Ouest du Canada, en Ontario et dans le Canada atlantique ont l'intention de travailler après l'obtention de leur diplôme. À cet égard, la plupart d'entre eux se mettront à la recherche d'un emploi. Dans chacune de ces régions, environ trois répondants sur dix projettent de poursuivre leurs études à la fin de leur programme, le plus souvent en entreprenant des études universitaires (Ontario et Ouest du Canada) ou en s'inscrivant à un nouveau programme d'études collégiales (Canada atlantique).

Les détails à ce sujet sont présentés au tableau 30.

TABLEAU 30 : ACTIVITÉS AU TERME DES ÉTUDES SELON LA RÉGION

	2003 (n=9 866)	RÉGION				
		C.-B. ET TERRITOIRES (n=1 752)	OUEST DU CANADA (n=2 519)	ONTARIO (n=2 011)	QUÉBEC (n=2 512)	ATLANTIQUE CANADA (n=1 072)
Travail	54 %	37 %	60 %	65 %	34 %	65 %
Rechercher un emploi	48 %	33 %	58 %	62 %	31 %	63 %
Conserver mon emploi actuel	3 %	4 %	2 %	3 %	1 %	2 %
Lancer ma propre entreprise	3 %	2 %	3 %	3 %	2 %	3 %
Études	44 %	57 %	36 %	29 %	63 %	29 %
Entreprendre un programme universitaire	33 %	42 %	22 %	20 %	58 %	10 %
Entreprendre un autre programme collégial	11 %	15 %	14 %	9 %	5 %	19 %
Autre	3 %	4 %	2 %	2 %	3 %	2 %
Total	101 %	100 %	101 %	99 %	100 %	99 %

Remarque : Comme les chiffres ont été arrondis, il se peut que le total des colonnes n'égalise pas 100.

TABLEAU 31 : CONFIANCE D’OBTENIR UN EMPLOI SE RAPPORTANT AU DOMAINE D’ÉTUDES ACTUEL

<i>Q9. Dans quelle mesure avez-vous bon espoir de trouver un emploi dans le même domaine que vos études après avoir obtenu votre diplôme?</i>		
	2003 (n=9 884)	2002 (n=6 322)
Très bon espoir	45 %	46 %
Relativement bon espoir	41 %	42 %
Pas très bon espoir	7 %	5 %
Pas du tout bon espoir	2 %	1 %
Sans opinion	4 %	4 %
Sans objet	2 %	2 %
Total	101 %	100 %

Remarque : Comme les chiffres ont été arrondis, il se peut que le total des colonnes n'égalise pas 100.

2.6.3 La plupart des étudiants ont la conviction de trouver un emploi

La plupart des étudiants ont confiance d’obtenir un travail se rapportant à leur domaine d’études actuel même si seulement 45 % se disent très confiants à cet égard.

Ces chiffres sont généralement semblables, quel que soit le programme d’études collégiales suivi ou la région de fréquentation scolaire.

Les détails à ce sujet sont présentés au tableau 31.

CHAPITRE 3 — FINANCEMENT DES ÉTUDES COLLÉGIALES

Dans cette section, on aborde la question du financement des études collégiales, y compris les sources de revenu et le soutien financier reçu.

3.1 REVENU MENSUEL

Nous avons demandé aux étudiants d'indiquer s'ils recevaient un revenu mensuel régulier d'un emploi, de bourses de formation ou d'études, de l'assurance-emploi et/ou de l'assistance sociale.

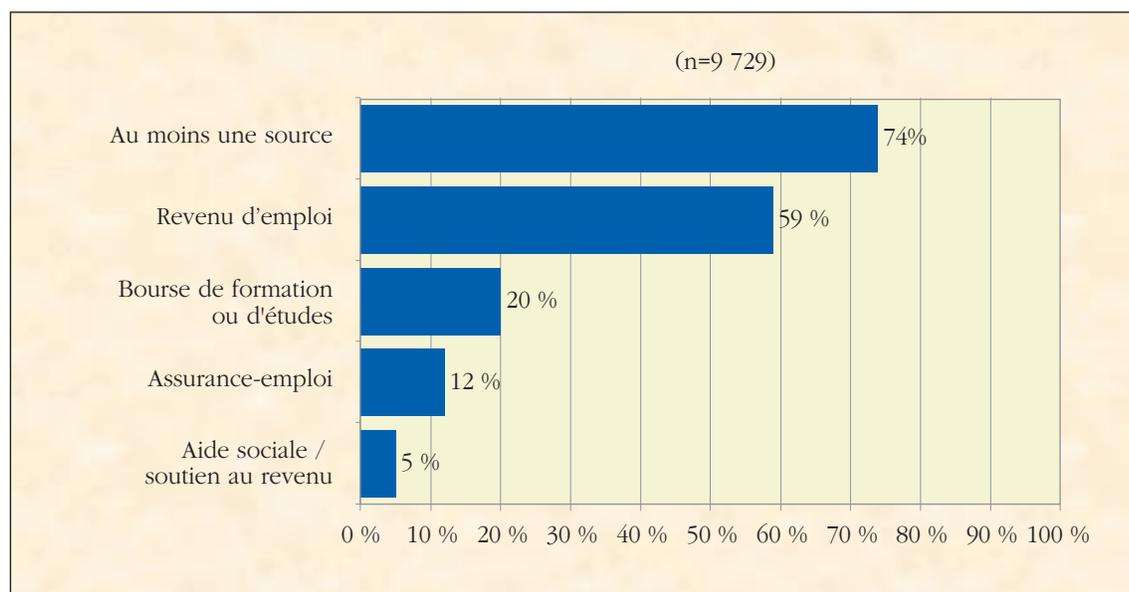
- Environ 74 % des étudiants indiquent utiliser au moins une des quatre sources proposées. De ce nombre, 13 % utilisent deux sources ou plus.
- Les répondants génèrent habituellement leur revenu d'un emploi (59 %).
- Environ un étudiant sur cinq (20 %) déclare un revenu mensuel provenant d'une bourse.
- Un peu plus d'un sur dix affirme recevoir un revenu de l'assurance-emploi (12 %), tandis que 5 % indiquent percevoir de l'aide sociale ou un soutien au revenu pendant qu'ils étudient au collège.

Les détails à ce sujet sont présentés à la figure 4.

Le tableau 32 présente la répartition du montant mensuel de revenu selon la source. En 2003 :

- près de six étudiants sur dix indiquent qu'au moins une partie de leur revenu mensuel provient d'un emploi, généralement 500 \$ ou moins (35 %), même si une faible proportion (9 %) déclarent un revenu mensuel tiré d'un emploi et excédant 1 000 \$;
- environ un étudiant sur cinq reçoit un revenu mensuel d'une bourse d'études, dont le montant est de 500 \$ ou moins pour environ la moitié (9 %), alors que pour 5 % environ, ce montant dépasse 1 000 \$;

FIGURE 4 : 2003 — SOURCES DE REVENU AU COURS D'UN MOIS TYPIQUE



- environ un étudiant sur dix reçoit de l'assurance-emploi (A.-E.), le plus souvent à hauteur de 500 \$ ou moins par mois (7 %). Pour 2 % des répondants, celle-ci dépasse 1 000 \$ par mois;
- environ un étudiant sur vingt perçoit de l'aide sociale ou des prestations de soutien au revenu.

Comme on le constate au tableau 33, la ventilation de ces sources de revenu mensuel est demeurée inchangée entre 2003 et 2002.

3.1.1 Sources de revenu selon le programme d'études

Ce sont les étudiants suivant un programme de préparation à l'université ou un programme menant à un grade qui indiquent le plus fréquemment toucher un revenu provenant d'un travail. Environ les deux tiers de ceux-ci déclarent un revenu d'emploi au cours d'un mois typique.

À part les étudiants inscrits à un programme d'accès ou de recyclage, environ un cinquième des répondants des autres programmes déclarent recevoir une bourse d'études comme source de revenu au cours d'un mois typique. Dans le cas des étudiants inscrits à un programme d'accès ou de recyclage, la proportion est d'environ un sur trois.

Un autre tiers des étudiants inscrits à un programme d'accès ou de recyclage perçoivent un revenu de l'assurance-emploi ou de l'aide sociale / soutien au revenu. Il s'agit là de la proportion la plus forte pour cette source de revenu.

Les détails à ce sujet sont présentés au tableau 34.

3.1.2 Sources de revenu selon la région

C'est en Ontario et au Québec (66 et 71 % respectivement) que l'on observe les plus fortes proportions de répondants affirmant qu'au moins une portion de leur revenu mensuel provient d'un travail. C'est dans la région de l'Atlantique que cette source de revenu est la moins utilisée (32 %), alors que les répondants de cette région indiquent plus fréquemment un revenu tiré d'un programme social (assurance-emploi ou aide sociale / soutien au revenu).

Dans l'Ouest du Canada (27 %) et en C.-B. et territoires (25 %), les étudiants déclarent plus souvent que dans les autres régions percevoir un revenu d'une bourse d'études au cours d'un mois moyen.

Les détails à ce sujet sont présentés au tableau 35.

TABLEAU 32 : REVENU RÉGULIER PENDANT LES ÉTUDES

<i>Q10. Veuillez indiquer votre revenu, pour un mois moyen, provenant des sources suivantes.</i>				
	2003 (n=9 729)			
	REVENU D'EMPLOI	BOURSE D'ÉTUDES	ASSURANCE -EMPLOI	AIDE SOCIALE
0 \$	42 %	81 %	88 %	95 %
1 \$ à 200 \$	14 %	4 %	5 %	1 %
201 \$ à 500 \$	21 %	5 %	2 %	1 %
501 \$ à 750 \$	10 %	3 %	2 %	1 %
751 \$ à 1 000 \$	5 %	3 %	1 %	1 %
Plus de \$1 000 \$	9 %	5 %	2 %	1 %
Total	101 %	101 %	100 %	100 %

Remarque : Comme les chiffres ont été arrondis, il se peut que le total des colonnes n'égalise pas 100.

TABLEAU 33 : SOURCES DE REVENU MENSUEL RÉGULIER

Q10. Veuillez indiquer votre revenu, pour un mois moyen, provenant des sources suivantes.

	2003 (n=9 729)	2002 (n=6 223)
Revenu d'emploi		
0 \$	42 %	46 %
1 \$ à 200 \$	14 %	13 %
201 \$ à 750 \$	31 %	28 %
751 \$ ou plus	14 %	14 %
Bourse d'études		
0 \$	81 %	82 %
1 \$ à 200 \$	4 %	4 %
201 \$ à 750 \$	8 %	7 %
751 \$ ou plus	8 %	7 %
Assurance-emploi		
0 \$	88 %	84 %
1 \$ à 200 \$	5 %	5 %
201 \$ à 750 \$	4 %	5 %
751 \$ ou plus	3 %	6 %
Aide sociale / soutien au revenu		
0 \$	95 %	95 %
1 \$ à 200 \$	1 %	2 %
201 \$ à 750 \$	2 %	2 %
751 \$ ou plus	2 %	2 %

TABLEAU 34 : OBTENTION D'UN REVENU DE DIVERSES SOURCES AU COURS D'UN MOIS TYPE SELON LE PROGRAMME D'ÉTUDES

	2003 (n=9 729)	PROGRAMME				
		ACCÈS OU RECYCLAGE (n=902)	PROFES- SIONNEL OU TECHNIQUE (n=5 392)	PRÉPARATION À L'UNIVERSITÉ (n=2 370)	ÉTUDES SUPÉRIEURES OU DE PERFECTIONNEMENT (n=428)	GRADE (n=605)
Revenu d'emploi	59 %	43 %	56 %	66 %	60 %	68 %
Bourses d'études	20 %	33 %	18 %	17 %	19 %	20 %
Assurance-emploi	12 %	13 %	14 %	8 %	17 %	6 %
Aide sociale / soutien au revenu	5 %	18 %	4 %	3 %	4 %	3 %

Remarque : Comme les réponses ne sont pas mutuellement exclusives, le total des colonnes n'égalise pas 100. Il se peut que la somme des n des programmes n'égalise pas la somme d'ensemble, parce que certains répondants n'ont pas indiqué dans quel programme ils étaient inscrits..

TABLEAU 35 : OBTENTION D'UN REVENU DE DIVERSES SOURCES AU COURS D'UN MOIS TYPE SELON LES RÉGIONS

	2003 (n=9 729)	RÉGION				
		C.-B. ET TERRITOIRES (n=1 740)	OUEST DU CANADA (n=2 464)	ONTARIO (n=1 969)	QUÉBEC (n=2 511)	ATLANTIQUE CANADA (n=1 045)
Revenu d'emploi	59 %	57 %	52 %	66 %	71 %	32 %
Bourses d'études	20 %	25 %	27 %	14 %	16 %	13 %
Assurance-emploi	12 %	8 %	10 %	12 %	8 %	32 %
Aide sociale / soutien au revenu	5 %	6 %	4 %	4 %	2 %	12 %

Remarque : Comme les réponses ne sont pas mutuellement exclusives, le total des colonnes n'égalise pas 100.

3.2 SOURCES DU SOUTIEN FINANCIER

Nous avons demandé aux étudiants d'indiquer le montant approximatif qu'ils ont reçu ou recevront en provenance de treize sources différentes au cours de leur année d'études.

Presque tous les répondants (97 %) ont indiqué recevoir de l'argent en provenance d'au moins une de ces sources. La plupart (69 %) ont deux sources de soutien ou plus.

En 2003, :

- environ 64 % des répondants utilisent leurs propres économies (55 %).
- environ 60 % reçoivent de l'argent de leur famille, normalement de leurs parents (53 %).
- approximativement 48 % obtiennent de l'argent d'un programme gouvernemental, habituellement sous la forme d'un prêt étudiant (30 %).

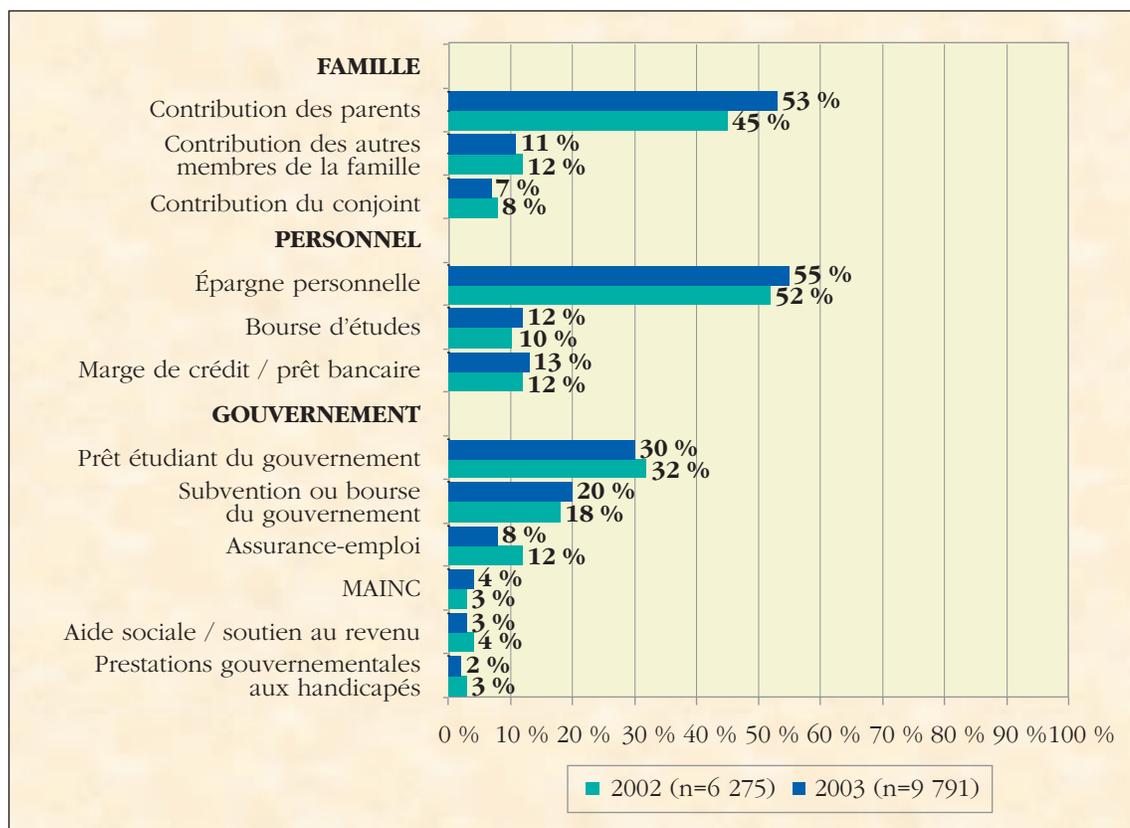
Les détails à ce sujet vous sont présentés à la figure 5.

3.2.1 Sources de soutien personnelles et familiales

De nombreux étudiants confient que leurs parents, d'autres membres de leur famille ou leur conjoint contribuent financièrement à leurs études.

- Non seulement est-il plus probable que les parents soutiennent financièrement leurs enfants (53 %), mais leur contribution est également la plus élevée. Environ 40 % des étudiants qui reçoivent de l'argent de leurs parents (soit 21 % de l'ensemble) indiquent que leurs parents leur donneront plus de 2 000 \$ cette année.
- Une plus faible proportion d'étudiants reçoit de l'argent d'autres membres de leur famille (11 %) ou de leur conjoint (7 %). Comme nous l'avons vu, 22 % sont mariés ou vivent en union libre.

FIGURE 5 : SOURCES DU SOUTIEN FINANCIER



Comme nous l'avons mentionné, l'épargne personnelle des étudiants est la source de financement la plus courante au cours de leurs études (55 %). Parmi ceux qui mettent leurs économies à contribution (18 % de l'ensemble), un sur trois y puisera plus de 2 000 \$ pendant l'année.

Même si seulement 13 % des répondants ont recours à un prêt bancaire ou à une marge de crédit, de ce nombre 69 % (soit 9 % de l'ensemble) obtiendront plus de 2 000 \$ de cette source pendant leur année d'études actuelle.

Les détails à ce sujet sont présentés au tableau 36.

3.2.2 Soutien financier d'une source personnelle selon le programme d'études

Les sources de financement personnelles varient selon le programme d'études suivi.

- Une plus forte proportion d'étudiants inscrits à un programme de préparation ou de passage à l'université indiquent une contribution parentale (68 %), leur épargne personnelle (66 %) et une bourse d'études non gouvernementale (17 %) comme source de financement. Ce soutien plus important de la part des parents traduit le fait que les étudiants suivant ces types de programme sont moins âgés en moyenne.
- Les étudiants suivant un programme menant à un grade (20 %) sont également plus susceptibles de recevoir une bourse d'études non gouvernementale.
- Dans le cas des répondants inscrits à un programme d'accès ou de recyclage, une moins forte proportion déclare avoir recours à leur épargne personnelle (31 %), à une contribution des parents (28 %) ou à une bourse d'études non gouvernementale (5 %). L'âge de ces étudiants explique que le soutien parental soit moins fréquent.

Les détails à ce sujet sont présentés au tableau 37.

TABLEAU 36 : MONTANT REÇU DE SOURCES PERSONNELLES ET AUTRES

	(n=9 791)						
	ÉPARGNE PERSONNELLE	PARENTS	PRÊT BANCAIRE PERSONNEL	BOURSE D'ÉTUDES NON GOUVERNEMENTALES	AUTRES MEMBRES DE LA FAMILLE	CONJOINT	AUTRE
0 \$	46 %	47 %	87 %	88 %	89 %	93 %	94 %
1 \$ à 1 000 \$	24 %	22 %	2 %	6 %	8 %	3 %	2 %
1 001 \$ à 2 000 \$	12 %	10 %	2 %	3 %	1 %	1 %	1 %
2 001 \$ à 4 000 \$	10 %	10 %	2 %	2 %	1 %	1 %	1 %
4 001 \$ à 7 000 \$	5 %	5 %	3 %	1 %	<1 %	1 %	1 %
7 001 \$ à 10 000 \$	2 %	3 %	2 %	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %
Plus de 10 000 \$	2 %	3 %	1 %	<1 %	<1 %	1 %	1 %
Total	101 %	100 %	99 %	100 %	99 %	100 %	100 %

Remarque : Comme les chiffres ont été arrondis, il se peut que le total des colonnes n'égalise pas 100.

TABLEAU 37 : SOURCES DE SOUTIEN FINANCIER SELON LE PROGRAMME D'ÉTUDES

	2003 (n=9 791)	PROGRAMME				
		ACCÈS OU RECYCLAGE (n=887)	PROFESSION- NEL OU TECHNIQUE (n=5 445)	PRÉPARATION À L'UNIVERSITÉ (n=2 379)	ÉTUDES SUPÉRIEURES OU DE PERFECTION- NEMENT (n=434)	GRADE (n=612)
Épargne personnelle*	54 %	31 %	53 %	66 %	53 %	58 %
Parents*	53 %	28 %	51 %	68 %	44 %	47 %
Prêt bancaire personnel	13 %	5 %	16 %	8 %	17 %	15 %
Bourse d'études non gouvernementale*	12 %	5 %	10 %	17 %	11 %	20 %
Autres membres de la famille	11 %	8 %	11 %	14 %	9 %	11 %
Conjoint	7 %	10 %	8 %	3 %	8 %	10 %
Autre	6 %	10 %	6 %	5 %	6 %	6 %

Remarque : Comme les réponses ne sont pas mutuellement exclusives, le total des colonnes n'égalise pas 100. Il se peut que la somme des n des programmes n'égalise pas la somme d'ensemble, parce que certains répondants n'ont pas indiqué dans quel programme ils étaient inscrits.
*Écart statistiquement significatif.

TABLEAU 38 : SOURCES DE FINANCEMENT SELON LES RÉGIONS

	2003 (n=9 791)	RÉGION				
		C.-B. ET TERRITOIRES (n=1 739)	OUEST DU CANADA (n=2 494)	ONTARIO (n=1 989)	QUÉBEC (n=2 517)	ATLANTIQUE CANADA (n=1 052)
Épargne personnelle*	54 %	51 %	56 %	62 %	58 %	35 %
Parents*	53 %	46 %	45 %	55 %	71 %	34 %
Prêt bancaire personnel*	13 %	8 %	16 %	18 %	9 %	14 %
Bourse d'études non gouvernementale	12 %	13 %	16 %	11 %	10 %	6 %
Autres membres de la famille	11 %	11 %	10 %	15 %	11 %	9 %
Conjoint	7 %	9 %	10 %	7 %	3 %	6 %
Autre	6 %	7 %	8 %	5 %	5 %	6 %

Remarque : Comme les réponses ne sont pas mutuellement exclusives, le total des colonnes n'égalise pas 100. *Écart statistiquement significatif.

3.2.3 Soutien financier de sources personnelles selon la région

Les variations quant aux sources de financement selon les régions reflètent en partie l'âge des étudiants du collégial, mais également d'autres facteurs.

- Le recours à l'épargne personnelle est plus fréquent en Ontario (62 %), mais beaucoup moins dans la région de l'Atlantique (35 %).
- C'est au Québec que les contributions parentales sont les plus courantes (71 %) et dans le Canada atlantique qu'elles se font les plus rares (34 %). Ces résultats traduisent, du moins en partie, l'âge des étudiants du niveau collégial dans ces deux régions.

- Les étudiants de l'Ontario ont davantage recours à l'épargne personnelle (18 %), alors que ceux du Québec (9 %) et de C.-B. et territoires (8 %) se servent moins de cette source.
- Bien qu'ils ne soient pas statistiquement significatifs, ces résultats laissent supposer que les bourses d'études d'une source non gouvernementale sont plus courantes dans l'Ouest du Canada (16 %) et plus rares dans la région de l'Atlantique (6 %).

Les détails à ce sujet sont présentés au tableau 38.

TABEAU 39 : MONTANT DE L'AIDE GOUVERNEMENTALE REÇUE

Q11. Indiquez la somme approximative que vous avez reçue ou utilisée, ou que vous recevrez ou utiliserez, provenant des sources ci-dessous, durant l'année d'études en cours.

	(N=9 791)					
	PRÊT ÉTUDIANT DU GOUVERNEMENT	SUBVENTION OU BOURSE DU GOUVERNEMENT	ASSURANCE- EMPLOI	MAINC	AIDE SOCIALE / SOUTIEN AU REVENU	PRESTATIONS DU GOUVERNEMENT AUX HANDICAPÉS
0 \$	70 %	80 %	92 %	96 %	97 %	98 %
1 \$ à 1 000 \$	3 %	7 %	3 %	1 %	1 %	1 %
1 001 \$ à 2 000 \$	5 %	5 %	1 %	1 %	1 %	1 %
2 001 \$ à 4 000 \$	7 %	5 %	1 %	<1 %	<1 %	<1 %
4 001 \$ à 7 000 \$	8 %	2 %	1 %	1 %	1 %	<1 %
7 001 \$ à 10 000 \$	5 %	1 %	1 %	1 %	<1 %	<1 %
Plus de 10 000 \$	3 %	1 %	1 %	1 %	<1 %	<1 %
Total	101 %	101 %	100 %	101 %	100 %	100 %

Remarque : Comme les chiffres ont été arrondis, il se peut que le total des colonnes n'égalise pas 100.

3.2.4 Aide gouvernementale

Comme nous l'avons mentionné auparavant, environ un étudiant sur deux reçoit de l'argent d'une source gouvernementale.

- À cet égard, la source la plus fréquente est un prêt étudiant du gouvernement, que 30 % des répondants déclarent recevoir. De ce nombre, trois étudiants sur quatre (soit 23 % de l'ensemble) précisent que ce montant dépasse 2 000 \$, et un sur deux (soit 16 % de l'ensemble), qu'il est supérieur à 4 000 \$.
- Un étudiant sur cinq reçoit une subvention ou une bourse du gouvernement. De ce nombre environ 45 % (soit 9 % de l'ensemble) obtiennent plus de 2 000 \$.

Les détails à ce sujet sont présentés au tableau 39.

3.2.5 Aide gouvernementale selon le programme d'études

Le recours à une aide gouvernementale varie selon le programme d'études suivi.

- Ce sont les étudiants inscrits à un programme de formation professionnelle ou technique (36 %) ou à un programme d'études supérieures ou de perfectionnement (37 %) qui ont recours le plus souvent à un prêt étudiant du gouvernement. Cette source de revenu est moins fréquente parmi les étudiants inscrits à un programme de préparation à l'université (23 %) ou à un programme d'accès ou de recyclage (11 %).
- Au cours de l'année scolaire en cours, les répondants suivant un cours d'accès ou de recyclage dépendent davantage de l'aide sociale ou du soutien au revenu (16 %). De même (bien que l'écart ne soit pas statistiquement significatif), ils reçoivent plus souvent une aide accordée aux Autochtones ou aux personnes d'ascendance autochtone (11 %).

Les détails à ce sujet sont présentés au tableau 40.

TABLEAU 40 : SOURCES D'AIDE GOUVERNEMENTALE SELON LE PROGRAMME D'ÉTUDES

	2003 (n=9 729)	PROGRAMME				
		ACCÈS OU RECYCLAGE (n=887)	PROFESSION- NEL OU TECHNIQUE (n=5 445)	PRÉPARATION À L'UNIVER- SITÉ (n=2 379)	ÉTUDES SUPÉRIEURES OU DE PERFECTIONNEMENT (n=434)	GRADE (n=612)
Prêt étudiant du gouvernement*	30 %	11 %	36 %	23 %	37 %	34 %
Subvention ou bourse du gouvernement	20 %	21 %	19 %	20 %	21 %	27 %
Assurance-emploi	8 %	10 %	10 %	3 %	10 %	4 %
MAINC	4 %	11 %	4 %	3 %	5 %	5 %
Aide sociale / soutien au revenu*	3 %	16 %	2 %	1 %	2 %	1 %
Prestations du gouvernement aux personnes handicapées	2 %	4 %	2 %	2 %	3 %	2 %

Remarque : Comme les réponses ne sont pas mutuellement exclusives, le total des colonnes n'égalise pas 100. Il se peut que la somme des n des programmes n'égalise pas la somme d'ensemble, parce que certains répondants n'ont pas indiqué dans quel programme ils étaient inscrits.
*Écart statistiquement significatif.

TABLEAU 41 : SOURCES DE L'AIDE GOUVERNEMENTALE SELON LES RÉGIONS

	2003 (n=9 729)	RÉGION				
		C.-B. ET TERRITOIRES (n=1 739)	OUEST DU CANADA (n=2 494)	ONTARIO (n=1 989)	QUÉBEC (n=2 517)	ATLANTIQUE CANADA (n=1 052)
Prêt étudiant du gouvernement*	30 %	25 %	31 %	34 %	27 %	39 %
Subvention ou bourse du gouvernement*	20 %	27 %	22 %	22 %	14 %	10 %
Assurance-emploi*	8 %	6 %	7 %	5 %	4 %	28 %
MAINC*	4 %	9 %	6 %	2 %	1 %	3 %
Aide sociale / soutien au revenu*	3 %	4 %	2 %	2 %	1 %	9 %
Prestations du gouvernement aux handicapés	2 %	2 %	2 %	3 %	1 %	4 %

Remarque : Comme les réponses ne sont pas mutuellement exclusives, le total des colonnes n'égalise pas 100. *Écart statistiquement significatif.

3.2.6 Aide gouvernementale selon les régions

La proportion d'étudiants bénéficiant, sous une forme ou sous une autre, d'une aide gouvernementale varie selon les régions.

- C'est dans la région de l'Atlantique que l'on retrouve le plus fort pourcentage d'étudiants obtenant un prêt étudiant du gouvernement (39 %). À l'opposé, c'est en C.-B. et territoires que l'on retrouve le plus faible pourcentage à cet égard (25 %).
- C'est aussi en C.-B. et territoires que l'on observe la plus forte proportion de répondants recevant une subvention ou une bourse du gouvernement (27 %), et dans l'Atlantique que ce pourcentage est le plus faible (10 %).

- Les prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale / soutien au revenu sont plus fréquentes dans le Canada atlantique (28 et 9 % respectivement) et moins courantes au Québec (4 et 1 %).
- Comme la population autochtone y est plus nombreuse, l'aide provenant d'une source de financement accordée aux personnes d'ascendance autochtone est plus fréquente en C.-B. et territoires (9 %) et dans l'Ouest du Canada (6 %) que dans les autres régions.

Les détails à ce sujet sont présentés au tableau 41.

CHAPITRE 4 — DÉPENSES

Nous traitons dans cette section des dépenses mensuelles assumées par les étudiants, qu'il s'agisse des dépenses relatives aux études ou des frais de subsistance.

4.1 DÉPENSES RELATIVES AUX ÉTUDES

En 2003, presque tous les étudiants (95 %) indiquent qu'ils ont dû acquitter des droits de scolarité et des frais connexes pour l'année d'études en cours.

- Environ 83 % des répondants affirment avoir consacré à ces frais 5 000 \$ ou moins, y compris environ un étudiant sur deux qui a versé 2 500 \$ ou moins.

Presque tous les étudiants (96 %) déclarent avoir acheté des livres, des articles liés aux études (ordinateur, etc.) et des fournitures.

- À cet égard, 90 % des répondants ont dit avoir versé 2 500 \$ ou moins.

Les détails à ce sujet sont présentés au tableau 42.

TABLEAU 42 – DÉPENSES ANNUELLES RELATIVES AUX ÉTUDES

	2003 (n=9 832)	2002 (n=6 292)
<i>Q12. Quelle somme dépenserez-vous (ou avez-vous dépensée) pour les droits d'admission obligatoires durant l'année d'études en cours?</i>		
<i>Q13. Quelle somme dépenserez-vous (ou avez-vous dépensée) pour vos livres, les articles liés à vos études et les fournitures durant l'année scolaire en cours?</i>		
Droits de scolarité et frais obligatoires		
0 \$	5 %	4 %
1 \$ à 2 500 \$	51 %	36 %
2 501 \$ à 5 000 \$	32 %	40 %
5 001 \$ à 7 500 \$	7 %	11 %
7 501 \$ à 10 000 \$	3 %	5 %
10 001 \$ à 15 000 \$	2 %	3 %
Plus de 15 000 \$	1 %	2 %
Livres, articles liés aux études et fournitures		
0 \$	4 %	n/a
1 \$ à 2 500 \$	90 %	n/a
2 501 \$ à 5 000 \$	5 %	n/a
5 001 \$ à 7 500 \$	1 %	n/a
7 501 \$ à 10 000 \$	<1 %	n/a
10 001 \$ à 15 000 \$	<1 %	n/a
Plus de 15 000 \$	<1 %	n/a

Remarque : En 2002, nous avons regroupé les droits de scolarité, les frais obligatoires, les livres, les articles relatifs aux études et les fournitures. En 2003, ces dépenses ont été réparties en deux catégories.

TABLEAU 43 : MONTANT DES DROITS DE SCOLARITÉ ET DE FRAIS OBLIGATOIRES VERSÉ POUR L'ANNÉE EN COURS SELON LE PROGRAMME D'ÉTUDES

	2003 (n=9 832)	PROGRAMME				
		ACCÈS OU RECYCLAGE (n=902)	PROFES- SIONNEL OU TECHNIQUE (n=5 468)	PRÉPARATION À L'UNIVERSITÉ (n=2 376)	ÉTUDES SUPÉRIEURES OU DE PERFECTIONNEMENT (n=439)	GRADE (n=614)
0 \$	5 %	34 %	2 %	3 %	3 %	2 %
1 \$ à 2 500 \$	51 %	47 %	49 %	64 %	33 %	35 %
2 501 \$ à 5 000 \$	32 %	12 %	36 %	24 %	47 %	45 %
5 001 \$ à 7 500 \$	7 %	5 %	7 %	4 %	10 %	13 %
Plus de 7 500 \$	5 %	3 %	6 %	5 %	8 %	6 %
Total	100 %	101 %	100 %	100 %	101 %	101 %

Remarque : Comme les chiffres ont été arrondis, il se peut que le total des colonnes n'égalise pas 100. De plus, il se peut que la somme des n des programmes n'égalise pas la somme d'ensemble, parce que certains répondants n'ont pas indiqué dans quel programme ils étaient inscrits.

TABLEAU 44 : MONTANT DES DROITS DE SCOLARITÉ ET DES FRAIS OBLIGATOIRES VERSÉS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE EN COURS SELON LES RÉGIONS

	2003 (n=9 832)	RÉGION				
		C.-B. ET TERRITOIRES (n=1 747)	OUEST DU CANADA (n=2 507)	ONTARIO (n=2 005)	QUÉBEC (n=2 512)	ATLANTIQUE CANADA (n=1 061)
0 \$	5 %	5 %	7 %	2 %	4 %	15 %
1 \$ à 2 500 \$	51 %	58 %	23 %	29 %	90 %	52 %
2 501 \$ à 5 000 \$	32 %	24 %	53 %	49 %	4 %	27 %
5 001 \$ à 7 500 \$	7 %	5 %	12 %	10 %	1 %	3 %
Plus de 7 500 \$	5 %	8 %	5 %	11 %	1 %	4 %
Total	100 %	100 %	100 %	101 %	100 %	101 %

Remarque : Comme les chiffres ont été arrondis, il se peut que le total des colonnes n'égalise pas 100.

4.1.1 Dépenses relatives aux études selon le programme d'études

Le type de programme d'études a une incidence marquée sur le montant des droits de scolarité et des frais obligatoires que l'étudiant doit acquitter pendant l'année en cours.

- En règle générale, les programmes d'accès et de recyclage sont les moins coûteux. En fait, un étudiant sur trois, parmi ceux qui sont inscrits à ce type de programme, ne paie rien en droits de scolarité ou en frais obligatoires pendant l'année en cours.
- Ce sont ensuite les programmes de préparation et de passage à l'université qui sont

les moins coûteux, puisque près de deux étudiants sur trois déclarent verser moins de 2 500 \$.

- Les programmes d'études supérieures ou de perfectionnement et les programmes menant à un grade sont les plus coûteux. Deux inscrits sur trois disent payer plus de 2 500 \$, y compris un sur cinq qui verse plus de 5 000 \$.

Les détails à ce sujet sont présentés au tableau 43.

4.1.2 Dépenses relatives aux études selon les régions

Les variations régionales observées quant aux montants des dépenses assumées reflètent en partie le type de programme auquel les étudiants sont inscrits.

- Au Canada atlantique, on observe la plus forte proportion d'étudiants qui n'ont rien à payer en droits de scolarité et en frais obligatoires (15 %).
- C'est au Québec que les droits de scolarité sont les plus faibles en moyenne. En effet, 90 % des étudiants de cette province acquittent des dépenses de cette nature, mais celles-ci ne dépassent pas 2 500 \$.
- C'est en Ontario et dans l'Ouest du Canada que les dépenses de cette catégorie sont les plus élevées. Plus de 70 % des étudiants de ces provinces indiquent payer plus de 2 500 \$, y compris un étudiant sur cinq qui verse plus de 5 000 \$.

Les détails à ce sujet sont présentés au tableau 44.

4.2 FRAIS DE SUBSISTANCE

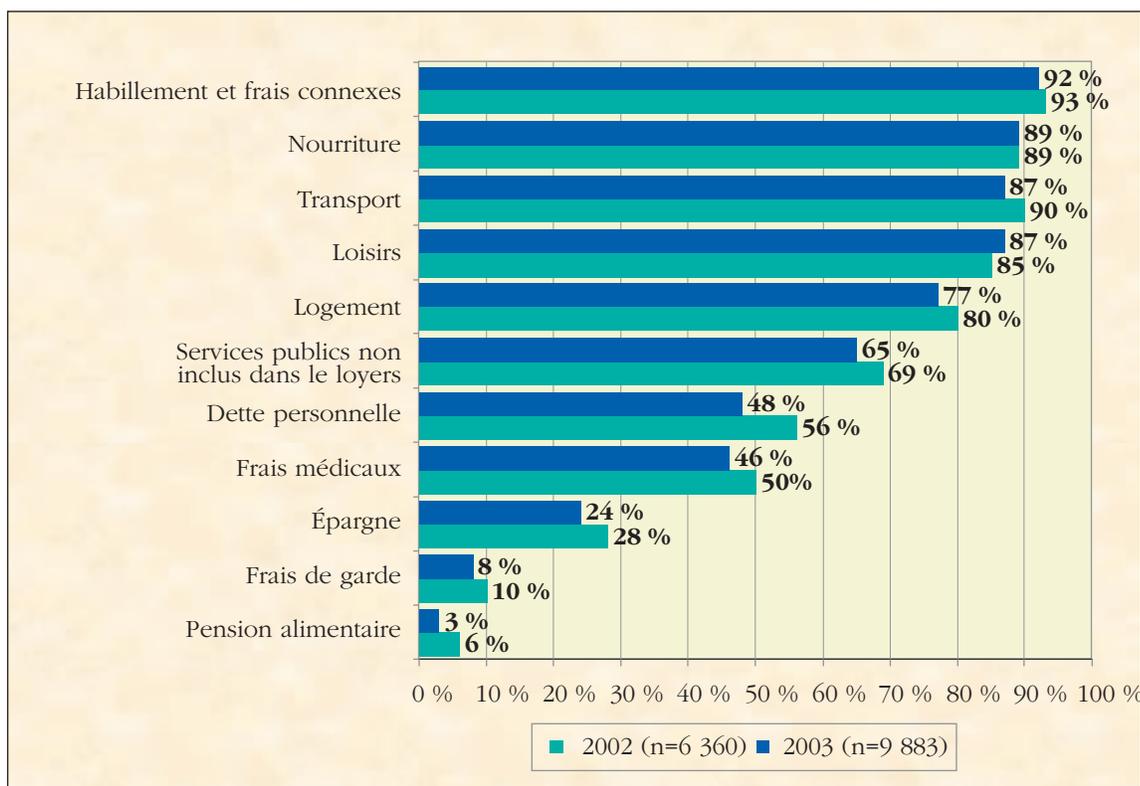
Nous avons demandé aux étudiants d'indiquer combien ils dépensent en moyenne par mois dans onze catégories de frais de subsis-

tance. La figure 6 présente les proportions d'étudiants qui déclarent assumer des dépenses dans chacune de ces catégories.

- Environ neuf étudiants sur dix doivent déboursier de l'argent aux postes suivants :
 - Habillement et dépenses connexes
 - Nourriture
 - Loisirs
 - Transport
- Près de huit étudiants sur dix doivent payer pour se loger et près de deux sur trois doivent acquitter des frais de services publics non inclus dans leur loyer.
- Environ la moitié des répondants doivent rembourser une dette personnelle et une proportion semblable doit acquitter des frais médicaux.
- Environ un étudiant sur quatre confie contribuer à son épargne personnelle.

Ces résultats sont semblables à ceux que nous avons relevés l'an dernier. Les détails à ce sujet vous sont présentés à la figure 6.

FIGURE 6 : DÉPENSES MENSUELLES



4.2.1 Logement

Certains étudiants n'ont pas de loyer à payer ou de prêts hypothécaires à rembourser, mais pour les autres, le logement est habituellement la dépense mensuelle la plus importante.

- Environ six étudiants sur dix consacrent 1 000 \$ ou moins chaque mois à leur loyer ou à leur prêt hypothécaire.
- Environ un étudiant sur cinq paie plus de 1 000 \$ par mois de loyer.
- Approximativement un étudiant sur quatre n'a pas de dépenses à ce chapitre.

Les détails à ce sujet sont présentés au tableau 45.

4.2.2 Autres frais de subsistance

Le tableau 46 résume les autres frais de subsistance mentionnés par plus de la moitié des étudiants.

- Les vêtements sont le poste de dépenses le plus courant, même s'il s'agit de l'un des moins coûteux, puisque 81 % des répondants y ont versé 200 \$ ou moins en moyenne par mois. De même, les dépenses de loisirs sont également fréquentes, mais, comme pour les vêtements, 81 % des répondants y consacrent 200 \$ ou moins par mois. Dans les deux cas, environ 10 % des étudiants dépensent plus de 200 \$ par mois, tandis que les 10 % restants n'indiquent aucune dépense à ce chapitre.
- Les frais consacrés à la nourriture ont tendance à être plus élevés, puisqu'un étudiant sur trois (34 %) y affecte plus de 200 \$.
- Dans certains cas, le transport peut être très coûteux. Un étudiant sur cinq (22 %) versait plus de 200 \$ par mois à ce poste. C'est également le cas pour les services publics : presque autant d'étudiants (21 %) disent consacrer plus de 200 \$ à ces frais.

TABEAU 45 : FRAIS DE LOGEMENT MENSUELS

Q14. <i>Durant l'année d'études en cours, quelle somme dépensez-vous, sur une moyenne mensuelle, pour vos frais de subsistance (loyer, chambre et pension, hypothèque)?</i>		
	2003 (n=9 803)	2002 (n=6 293)
0 \$	23 %	20 %
1 \$ à 500 \$	35 %	36 %
501 \$ à 1 000 \$	25 %	28 %
1 001 \$ à 1 500 \$	8 %	8 %
1 501 \$ à 2 000 \$	4 %	3 %
Plus de 2 000 \$	5 %	4 %

TABEAU 46 : MONTANT DES AUTRES DÉPENSES MENSUELLES

Q15. <i>Quelle somme dépensez-vous, sur une moyenne mensuelle, pour les articles suivants?</i>					
	2003 (n=9 857)				
	VÊTEMENTS	NOURRITURE	LOISIRS	TRANSPORT	SERVICES PUBLICS
0 \$	8 %	11 %	13 %	13 %	35 %
1 \$ à 200 \$	81 %	56 %	81 %	65 %	44 %
201 \$ à 400 \$	9 %	23 %	6 %	16 %	14 %
401 \$ à 600 \$	1 %	7 %	1 %	4 %	4 %
601 \$ à 750 \$	<1 %	2 %	<1 %	1 %	1 %
Plus de 750 \$	1 %	2 %	<1 %	1 %	2 %

Moins de la moitié des répondants ont indiqué devoir assumer d'autres types de dépenses au cours d'un mois normal.

- Règle générale, un plus grand nombre d'étudiants doivent rembourser une dette que ceux qui peuvent contribuer à l'épargne chaque mois. En effet, près de la moitié des étudiants doivent consacrer une certaine somme au remboursement de leur dette, y compris un étudiant sur cinq qui doit y verser plus de 200 \$ par mois. Seulement 24 % des répondants arrivent à économiser de l'argent au cours d'un mois normal. Parmi ceux qui y parviennent, près de 80 % versent 200 \$ ou moins (19 % des tous les étudiants).
- Environ 92 % des étudiants qui doivent assumer des frais médicaux (46 % de l'ensemble) y consacrent 200 \$ ou moins par mois. Une plus forte proportion de femmes (56 %) que d'hommes (33 %) déclarent des dépenses à ce poste.
- Peu d'étudiants assument des frais de garde ou une pension alimentaire. Parmi ceux qui versent des frais de garde (5 % de l'ensemble), la moitié y consacre plus de 200 \$ par mois. Des quelques répondants qui doivent acquitter une pension alimentaire, la plupart y affectent plus de 200 \$ par mois (1 % de l'ensemble).

Les détails à ce sujet sont présentés au tableau 47.

4.2.3 Dépenses selon le programme d'études

La nature des dépenses varie considérablement selon le programme d'études suivi, bien que ce constat soit peut-être davantage attribuable à l'âge des étudiants dans un programme donné qu'à la nature du programme en tant que tel.

- Les étudiants inscrits à un programme de préparation à l'université dépensent moins pour la nourriture, le logement, les services publics, le remboursement de la dette et les frais de garde, ce qui traduit le fait que ces étudiants habitent plus fréquemment chez leurs parents.
- Les répondants inscrits dans un programme d'accès ou de recyclage sont beaucoup plus susceptibles de rapporter des frais de garde, étant donné qu'une plus forte proportion d'entre eux ont des enfants.
- Les étudiants qui suivent un programme d'études supérieures ou de perfectionnement sont les plus susceptibles de rembourser une dette personnelle, ce qui reflète probablement le fait qu'ils poursuivent des études depuis plus longtemps.

Les détails à ce sujet sont présentés au tableau 48.

TABEAU 47 : MONTANT DES AUTRES DÉPENSES MENSUELLES

	2003 (n=9 857)				
	PAIEMENT SUR LA DETTE	FRAIS MÉDICAUX	ÉPARGNE	FRAIS DE GARDE	PENSION ALIMENTAIRE
0 \$	52 %	54 %	76 %	92 %	97 %
1 \$ à 200 \$	28 %	43 %	19 %	4 %	1 %
201 \$ à 400 \$	11 %	3 %	3 %	2 %	1 %
401 \$ à 600 \$	4 %	1 %	1 %	2 %	<1 %
601 \$ à 750 \$	1 %	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %
Plus de 750 \$	4 %	<1 %	1 %	1 %	<1 %

Q15. Quelle somme dépensez-vous, sur une moyenne mensuelle, sur les articles suivants?

TABLEAU 48 : DÉPENSES SELON LE PROGRAMME D'ÉTUDES

	2003 (n=9 857)	PROGRAMME				
		ACCÈS OU RECYCLAGE (n=917)	PROFES- SIONNEL OU TECHNIQUE (n=5 469)	PRÉPARATION À L'UNIVERSITÉ (n=2 386)	ÉTUDES SUPÉRIEURES OU DE PERFECTIONNEMENT (n=437)	GRADE (n=614)
Vêtements et dépenses connexes	92 %	94 %	92 %	90 %	94 %	94 %
Nourriture*	89 %	93 %	90 %	85 %	93 %	92 %
Loisirs	87 %	75 %	87 %	92 %	88 %	88 %
Transport	87 %	85 %	88 %	84 %	91 %	92 %
Logement*	77 %	87 %	81 %	64 %	87 %	78 %
Services publics non inclus dans le loyer*	65 %	74 %	68 %	52 %	74 %	65 %
Remboursement de la dette*	48 %	55 %	51 %	33 %	63 %	56 %
Frais médicaux	46 %	47 %	47 %	41 %	53 %	52 %
Contributions à l'épargne	24 %	22 %	22 %	26 %	29 %	36 %
Frais de garde*	8 %	23 %	8 %	3 %	11 %	8 %
Pension alimentaire	3 %	6 %	3 %	2 %	4 %	1 %

Remarque : Comme les réponses ne sont pas mutuellement exclusives, le total des colonnes n'égalise pas 100. Il se peut que la somme des n des programmes n'égalise pas la somme d'ensemble, parce que certains répondants n'ont pas indiqué dans quel programme ils étaient inscrits. Le nombre de répondants pour la question sur les frais de logement est de 9 803.

TABLEAU 49 : DÉPENSES SELON LES RÉGIONS

	2003 (n=9 857)	RÉGION				
		C.-B. ET TERRITOIRES (n=1 751)	OUEST DU CANADA (n=2 516)	ONTARIO (n=1 996)	QUÉBEC (n=2 525)	ATLANTIQUE CANADA (n=1 069)
Vêtements et dépenses connexes	92 %	94 %	95 %	92 %	88 %	92 %
Nourriture*	89 %	94 %	94 %	90 %	80 %	92 %
Loisirs	87 %	86 %	88 %	86 %	92 %	78 %
Transport*	87 %	90 %	91 %	90 %	80 %	84 %
Logement*	77 %	80 %	83 %	80 %	63 %	87 %
Services publics non inclus dans le loyer*	65 %	69 %	69 %	65 %	52 %	79 %
Remboursement de la dette*	48 %	56 %	56 %	55 %	25 %	56 %
Frais médicaux	46 %	48 %	53 %	45 %	37 %	51 %
Contributions à l'épargne	24 %	33 %	25 %	25 %	18 %	19 %
Frais de garde*	8 %	9 %	13 %	6 %	3 %	13 %
Pension alimentaire	3 %	2 %	3 %	3 %	2 %	4 %

Remarque : Comme les réponses ne sont pas mutuellement exclusives, le total des colonnes n'égalise pas 100. Le nombre de répondants pour la question sur les frais de logement est de 9 803.

4.2.4 Dépenses selon les régions

La nature des dépenses varie également selon les régions. Encore une fois, ces écarts sont attribuables en partie à la différence d'âge des étudiants.

- Les étudiants du Québec étant plus jeunes que l'ensemble des étudiants canadiens, ils ont tendance à moins dépenser pour la nourriture, le transport, le logement, les services publics, le remboursement de la dette et les frais de garde. La probabilité que ces répondants (dont la moyenne d'âge est de 19 ans) habitent chez leurs parents et n'aient pas d'enfants à leur charge est plus grande.
- Une plus forte proportion d'étudiants de C.-B. et territoires, de l'Ouest du Canada et de l'Ontario indiquent des dépenses de transport, tandis que les proportions sont plus faibles au Québec et dans la région de l'Atlantique.
- Dans le Canada atlantique, davantage d'étudiants indiquent des dépenses de logement, de services publics et de garde des enfants, ce qui reflète l'âge de ces étudiants (26 ans, en moyenne). Les frais de garde sont également plus élevés dans l'Ouest du Canada comparativement à la moyenne nationale.

Les détails à ce sujet sont présentés au tableau 49.

CHAPITRE 5 — DETTE ÉTUDIANTE

Dans cette section, nous présentons la situation des étudiants relativement à la dette, notamment leur niveau d'endettement actuel et celui qu'ils devront assumer à la fin de leurs études actuelles.

5.1 BUDGET

Comme le montre le tableau 50, si la plupart des étudiants indiquent qu'ils suivent un budget, seulement un sur trois (31 %) précise qu'il le fait soigneusement. Une autre moitié de répondants confie qu'ils suivent « *en quelque sorte* » un budget. Ces résultats sont presque identiques à ceux de l'an dernier.

5.2 NIVEAU D'ENDETTLEMENT

Nous avons demandé aux étudiants le niveau d'endettement accumulé « dans le cadre de

leurs études ». À cet égard, nous entendions les prêts étudiants contractés, de même que les autres prêts ou la dette contractés pendant les études.

En 2003, la moitié des étudiants sont endettés à un niveau ou un autre.

- Les trois quarts des étudiants endettés indiquent que cette dette est inférieure à 10 000 \$. En tout, 22 % composent avec une dette de 5 000 \$ ou moins, tandis que 15 % assument une dette de 5 000 \$ à 10 000 \$.
- Un quart des étudiants endettés (soit environ 9 % de l'ensemble) précisent que cette dette excède 10 000 \$. Cette proportion comprend 3 % de tous les répondants dont la dette dépasse 20 000 \$.

Les détails à ce sujet sont présentés au tableau 51.

TABLEAU 50 : BUDGET

Q16. À l'égard de vos dépenses, avez-vous un budget?		
	2003 (n=9 851)	2002 (n=6 328)
Oui	31 %	32 %
En quelque sorte	51 %	50 %
Non	18 %	18 %
Total	100 %	100 %

Remarque : Comme les chiffres ont été arrondis, il se peut que le total des colonnes n'égalise pas 100.

TABLEAU 51 : NIVEAU D'ENDETTLEMENT CONTRACTÉ DANS LE CADRE DES ÉTUDES

Q17. Quel niveau d'endettement (prêts aux étudiants ou autres prêts / dettes connexes) avez-vous atteint à ce jour dans le cadre de vos études?	
	2003 (n=9 834)
Aucun	50 %
Moins de 5 000 \$	22 %
5 001 \$ à 10 000 \$	15 %
10 001 \$ à 15 000 \$	6 %
15 001 \$ à 20 000 \$	3 %
20 001 \$ à 30 000 \$	2 %
Plus de 30 000 \$	1 %
Total	99 %

Remarque : Comme les chiffres ont été arrondis, il se peut que le total des colonnes n'égalise pas 100. Cette question n'a pas été posée en 2002.

5.2.1 Niveau d'endettement selon le programme d'études

Comme nous l'avons montré, environ un étudiant sur deux a indiqué, au moment de l'enquête, qu'il avait contracté une dette à un niveau ou un autre dans le cadre de ses études.

- Une moins forte proportion d'étudiants inscrits à un programme de préparation à l'université (35 %) ou d'accès ou de recyclage (29 %) indiquent qu'ils sont endettés. Ce constat reflète partiellement le fait que les étudiants de ces programmes viennent juste d'entreprendre leurs études postsecondaires. Il peut également traduire le fait que les étudiants suivant un programme d'accès ou de recyclage ont un peu plus recours à l'aide gouvernementale (comme l'aide sociale ou une source de financement accordée aux personnes d'ascendance autochtone) pour payer leurs études.
- Inversement, de plus fortes proportions d'étudiants suivant un programme professionnel ou technique (58 %) ou d'études supérieures ou de perfectionnement (60 %) se disent endettés.
- Ce sont les étudiants qui suivent un programme nécessitant des préalables d'un autre programme postsecondaire qui accusent le niveau d'endettement le plus

élevé. Plus d'un étudiant sur quatre inscrit à un programme d'études supérieures ou de perfectionnement s'est endetté de plus de 10 000 \$. De même, près d'un étudiant sur cinq inscrit à un programme menant à un grade présente un niveau d'endettement semblable.

Les détails à ce sujet sont présentés au tableau 52.

5.2.2 Niveau d'endettement selon les régions

Le niveau d'endettement varie selon la province, en partie en raison des types de programmes auxquels les étudiants sont inscrits.

- Au Québec et en C.-B. et territoires, on observe les plus faibles proportions d'étudiants ayant contracté une dette de plus de 5 000 \$.
- Inversement, c'est dans la région de l'Atlantique (61 %) et en Ontario (60 %) qu'on trouve les plus fortes proportions d'étudiants endettés. Dans chacune de ces régions, un étudiant sur cinq a accumulé une dette de 10 000 \$ ou plus.

Les détails à ce sujet sont présentés au tableau 53.

TABLEAU 52 : NIVEAU D'ENDETTEMENT SELON LE PROGRAMME D'ÉTUDES

	2003 (n=9 834)	PROGRAMME				
		ACCÈS OU RECYCLAGE (n=910)	PROFES- SIONNEL OU TECHNIQUE (n=5 459)	PRÉPARATION À L'UNIVERSITÉ (n=2 381)	ÉTUDES SUPÉRIEURES OU DE PERFECTIONNEMENT (n=438)	GRADE (n=613)
Aucun	50 %	71 %	42 %	65 %	40 %	47 %
Moins de 5 000 \$	22 %	20 %	24 %	19 %	18 %	18 %
5 001 \$ à 10 000 \$	15 %	6 %	19 %	9 %	17 %	17 %
10 001 \$ à 15 000 \$	6 %	2 %	8 %	4 %	9 %	8 %
15 001 \$ à 20 000 \$	3 %	1 %	4 %	2 %	7 %	4 %
Plus de 20 000 \$	3 %	1 %	4 %	2 %	9 %	6 %
Total	99 %	101 %	101 %	101 %	100 %	100 %

Remarque : Comme les chiffres ont été arrondis, il se peut que le total des colonnes n'égalise pas 100. Il se peut que la somme des n des programmes n'égalise pas la somme d'ensemble, parce que certains répondants n'ont pas indiqué dans quel programme ils étaient inscrits.

5.3 ENDETTEMENT ANTICIPÉ

Nous avons demandé aux étudiants quel niveau d'endettement ils anticipaient d'ici à ce qu'ils aient terminé leur programme ou obtenu leur diplôme.

- Environ 60 % des étudiants prévoient qu'ils seront endettés à un niveau ou un autre à la fin de leurs études.
- De ce nombre, environ la moitié prévoit que cette dette sera de 10 000 \$ ou moins, y compris environ 15 % qui estiment qu'elle sera de 5 000 \$ ou moins.
- L'autre moitié des répondants qui prévoient être endettés à la fin de leurs études prévoient que cette dette excédera 10 000 \$, y compris un quart (14 % de l'ensemble) qui estime qu'elle dépassera 20 000 \$.
- Un quart de tous les répondants (soit 42 % des endettés) prévoient qu'ils pourront rembourser cette dette dans les trois ans suivant la fin de leurs études.
- Moins d'un répondant sur cinq (soit 28 % des endettés) pense avoir besoin de quatre à sept ans pour rembourser sa dette.

TABLEAU 53 : NIVEAU D'ENDETTEMENT SELON LES RÉGIONS

	2003 (n=9 834)	RÉGION				
		C.-B. ET TERRITOIRES (n=1 750)	OUEST DU CANADA (n=2 509)	ONTARIO (n=1 996)	QUÉBEC (n=2 513)	ATLANTIQUE CANADA (n=1 066)
Aucun	50 %	57 %	47 %	40 %	61 %	39 %
Moins de 5 000 \$	22 %	19 %	20 %	20 %	28 %	18 %
5 001 \$ à 10 000 \$	15 %	13 %	19 %	20 %	8 %	21 %
10 001 \$ à 15 000 \$	6 %	6 %	8 %	9 %	2 %	10 %
15 001 \$ à 20 000 \$	3 %	3 %	4 %	5 %	1 %	6 %
Plus de 20 000 \$	3 %	3 %	3 %	7 %	1 %	6 %
Total	99 %	101 %	101 %	101 %	101 %	100 %

Remarque : Comme les chiffres ont été arrondis, il se peut que le total des colonnes n'égalise pas 100.

TABLEAU 54 : NIVEAU D'ENDETTEMENT ANTICIPÉ

Q18. Quel niveau d'endettement (prêts aux étudiants ou autres prêts / dettes connexes) anticipez-vous atteindre, au total, d'ici à ce que vous ayez complété votre programme ou obtenu votre diplôme?

Q19. Après avoir obtenu votre diplôme, sur combien d'années s'échelonne le remboursement de votre dette?

	2003 (n=9 846)	2002 (n=6 303)
Dettes d'études anticipées		
Aucune dette anticipée	40 %	39 %
Moins de 5 000 \$	15 %	17 %
5 001 \$ à 10 000 \$	16 %	16 %
10 001 \$ à 15 000 \$	9 %	10 %
15 001 \$ à 20 000 \$	7 %	7 %
20 001 \$ à 30 000 \$	8 %	6 %
Plus de 30 000 \$	6 %	5 %
Nombre d'années prévues pour rembourser la dette étudiante		
Aucune dette anticipée	40 %	40 %
1 à 3 ans	25 %	27 %
4 à 7 ans	17 %	17 %
8 à 11 ans	6 %	6 %
Plus de 11 ans	3 %	3 %
Sans opinion	10 %	9 %

Remarque : Comme le nombre de répondants fluctue selon la question posée, n correspond au plus petit nombre de répondants.

TABLEAU 55 : DURÉE DU REMBOURSEMENT SELON LE NIVEAU D'ENDETTEMENT ANTICIPÉ

	NIVEAU D'ENDETTEMENT ANTICIPÉ					
	5 000 \$ OU MOINS	5 001 \$ – 10 000 \$	10 001 \$ – 15 000 \$	15 001 \$ – 20 000 \$	20 001 \$ – 30 000 \$	PLUS DE 30 000 \$
1 à 3 ans	80 %	48 %	28 %	20 %	13 %	9 %
4 à 7 ans	8 %	34 %	39 %	42 %	33 %	26 %
8 à 11 ans	1 %	5 %	13 %	14 %	22 %	17 %
Plus de 11 ans	1 %	2 %	4 %	6 %	10 %	20 %
Sans opinion	9 %	13 %	16 %	18 %	23 %	28 %
Total	99 %	102 %	100 %	100 %	101 %	100 %

Remarque : Comme les chiffres ont été arrondis, il se peut que le total des colonnes n'égalise pas 100.

TABLEAU 56 : NIVEAU D'ENDETTEMENT ANTICIPÉ SELON LE PROGRAMME D'ÉTUDES

	2003 (n=9 846)	PROGRAMME				
		ACCÈS OU RECYCLAGE (n=910)	PROFES- SIONNEL OU TECHNIQUE (n=5 465)	PRÉPARATION À L'UNIVERSITÉ (n=2 386)	ÉTUDES SUPÉRIEURES OU DE PERFECTIONNEMENT (n=438)	GRADE (n=615)
Aucune dette anticipée	40 %	53 %	38 %	41 %	38 %	31 %
Moins de 5 000 \$	15 %	12 %	16 %	14 %	12 %	13 %
5 001 \$ à 10 000 \$	16 %	10 %	18 %	13 %	16 %	12 %
10 001 \$ à 15 000 \$	9 %	5 %	11 %	8 %	11 %	8 %
15 001 \$ à 20 000 \$	7 %	5 %	7 %	6 %	9 %	9 %
Plus de 20 001 \$	14 %	15 %	10 %	18 %	16 %	27 %
Total	101 %	100 %	100 %	100 %	102 %	100 %

Remarque : Comme les chiffres ont été arrondis, il se peut que le total des colonnes n'égalise pas 100. Il se peut que la somme des n des programmes n'égalise pas la somme d'ensemble, parce que certains répondants n'ont pas indiqué dans quel programme ils étaient inscrits.

- Moins d'un étudiant sur dix (15 % des endettés) prévoit qu'il devra y mettre huit ans ou plus.

Comme on peut le voir au tableau 54, ces constats sont semblables à ceux de l'an dernier.

Il n'est pas surprenant d'observer que plus le niveau d'endettement anticipé est élevé et plus les étudiants s'attendent à ce que la période de remboursement soit longue. Les étudiants fortement endettés sont également plus susceptibles d'indiquer qu'ils ne savent pas combien de temps cela leur prendra pour rembourser leur dette, probablement parce que cela dépendra d'autres facteurs, comme le type d'emploi qu'ils dénicheront.

Les détails à ce sujet sont présentés au tableau 55.

5.3.1 Dette anticipée selon le programme d'études

Les étudiants issus d'un programme menant à un grade sont plus nombreux à prévoir qu'ils seront endettés à la fin de leurs études (69 % le pensent à un degré ou à un autre). Parmi ces étudiants, environ trois sur dix estiment que cette dette dépassera 20 000 \$.

Une plus faible proportion d'étudiants inscrits à un programme d'accès ou de recyclage estiment qu'ils seront endettés à la fin de leurs études (47 %). Ce constat peut être partiellement attribuable au fait que ces étudiants reçoivent une aide gouvernementale. Pourtant, beaucoup d'étudiants de cette catégorie de programmes (15 %) estiment que leur dette dépassera 20 000 \$.

Les détails à ce sujet sont présentés au tableau 56.

5.3.2 Dette anticipée selon les régions

C'est dans l'Ouest du Canada que l'on trouve la plus forte proportion d'étudiants qui prévoient qu'ils auront une dette à rembourser à la fin de leurs études (67 %), alors que c'est au Québec que cette propor-

tion est la plus faible (52 %). Dans l'Ouest, environ 40 % des étudiants s'attendent à ce que cette dette dépassera 10 000 \$, comparativement à 15 % au Québec.

Les détails à ce sujet sont présentés au tableau 57.

TABEAU 57 : NIVEAU D'ENDETTEMENT SELON LES RÉGIONS

	2003 (n=9 846)	RÉGION				
		C.-B. ET TERRITOIRES (n=1 749)	OUEST DU CANADA (n=2 512)	ONTARIO (n=1 999)	QUÉBEC (n=2 521)	ATLANTIQUE CANADA (n=1 065)
Aucune dette anticipée	40 %	41 %	33 %	38 %	48 %	38 %
Moins de 5 000 \$	15 %	14 %	11 %	13 %	21 %	12 %
5 001 \$ à 10 000 \$	16 %	14 %	16 %	16 %	16 %	16 %
10 001 \$ à 15 000 \$	9 %	8 %	11 %	11 %	7 %	11 %
15 001 \$ à 20 000 \$	7 %	6 %	9 %	8 %	4 %	9 %
Plus de 20 000 \$	14 %	17 %	20 %	14 %	4 %	14 %
Total	101 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Remarque : Comme les chiffres ont été arrondis, il se peut que le total des colonnes n'égalise pas 100.

TABEAU 58 : INQUIÉTUDE RELATIVEMENT À L'ENDETTEMENT

Q20. Veuillez indiquer votre niveau d'inquiétude à l'égard de chacun des points suivants.

	2003 (n=9 768)	2002 (n=6 335)
Obtention des fonds suffisants pour compléter les études collégiales		
Très inquiet	27 %	27 %
Modérément inquiet	19 %	18 %
Un peu inquiet	21 %	22 %
Aucune inquiétude	32 %	32 %
Sans opinion	2 %	1 %
Niveau d'endettement que vous anticipez accumuler		
Très inquiet	28 %	26 %
Modérément inquiet	17 %	18 %
Un peu inquiet	19 %	18 %
Aucune inquiétude	34 %	35 %
Sans opinion	3 %	4 %
Capacité de rembourser la dette d'étudiant dans un délai raisonnable		
Très inquiet	22 %	22 %
Modérément inquiet	18 %	17 %
Un peu inquiet	17 %	16 %
Aucune inquiétude	41 %	42 %
Sans opinion	3 %	3 %

Remarque : Comme le nombre de répondants fluctue selon la question posée, n correspond au plus petit nombre de répondants.

5.4 PERCEPTIONS À L'ÉGARD DE LA DETTE

Dans l'ensemble des répondants :

- deux sur trois s'estiment tout au moins un peu inquiets de manquer de financement pour compléter leurs études. Cette proportion comprend plus d'un étudiant sur quatre (27 %) qui se dit très inquiet à cet égard.
- près de deux étudiants sur trois se disent tout au moins un peu inquiets du niveau d'endettement qu'ils auront accumulé, y compris plus d'un sur quatre (28 %) qui s'estime très soucieux à cet égard.
- plus de la moitié (57 %) se disent tout au moins un peu inquiets concernant leur capacité de rembourser leur dette dans un délai raisonnable, y compris plus d'un sur cinq (22 %) qui se dit très inquiet à ce sujet.

Comme le montre le tableau 58, ces résultats sont presque identiques à ceux de 2002.

Plus le montant de la dette anticipée est important et plus les étudiants ont tendance à se dire très inquiets à l'égard :

- **du niveau d'endettement qu'ils prévoient accumuler.** Par exemple, environ 16 % des répondants qui prévoient que leur dette sera de 5 000 \$ ou moins se disent très inquiets quant à leur niveau d'endettement. Toutefois, lorsque la dette anticipée est d'au moins 20 000 \$, 70 % des répondants s'en disent très inquiets.

- de l'obtention des fonds suffisants pour compléter les études collégiales. Plus on est endetté et plus on est inquiet de ne pas disposer d'assez d'argent pour terminer ses études. Ainsi, si environ un étudiant sur cinq parmi ceux qui prévoient une dette de 5 000 \$ ou moins se dit très inquiet de ne pas disposer de fonds suffisants, plus de la moitié de ceux qui prévoient une dette atteignant 20 000 \$ ou plus se disent très préoccupés à cet égard.
- **de la capacité de rembourser la dette étudiante dans un délai raisonnable.** Comme nous l'avons vu précédemment, plus le montant de la dette anticipée est important et plus longue est la durée prévue du remboursement. On ne se surprendra pas de constater alors que si seulement 14 % de ceux qui anticipent que leur dette sera de 5 000 \$ ou moins se disent très inquiets quant à la capacité de rembourser cette dette dans un délai raisonnable, plus de la moitié de ceux qui estiment que leur niveau d'endettement sera de 20 000 \$ ou plus sont très soucieux à ce sujet.

Les détails à ce sujet sont présentés au tableau 59.

TABLEAU 59 : INQUIÉTUDE CONCERNANT LE NIVEAU D'ENDETTEMENT ANTICIPÉ

NIVEAU D'ENDETTEMENT	% SE DISANT TRÈS INQUIETS		
	MONTANT DE LA DETTE ANTICIPÉE	FONDS SUFFISANTS	CAPACITÉ DE REMBOURSER DANS UN DÉLAI RAISONNABLE
5 000 \$ ou moins	16 %	21 %	14 %
5 001 \$ à 10 000 \$	33 %	30 %	26 %
10 001 \$ à 15 000 \$	52 %	40 %	40 %
15 001 \$ à 20 000 \$	56 %	42 %	42 %
20 001 \$ à 30 000 \$	70 %	52 %	52 %
Plus de 30 000 \$	73 %	61 %	56 %

CHAPITRE 6 — EMPLOI DU TEMPS DES ÉTUDIANTS

Nous abordons dans cette section l'emploi du temps rapporté par les étudiants, que ce soit relativement aux études ou non.

6.1 EMPLOI DU TEMPS

Nous avons demandé aux étudiants combien de temps ils consacraient chaque semaine à quatre activités scolaires et à cinq activités non scolaires.

Activités scolaires

Au cours d'une semaine typique :

- Presque tous les étudiants (94 %) indiquent qu'ils se présentent en salle de cours ou en laboratoire.
- La plupart d'entre eux (86 %) déclarent aussi qu'ils s'adonnent à d'autres travaux scolaires en dehors des cours ou des laboratoires.

- Plus de trois étudiants sur quatre (78 %) consacrent du temps à se déplacer entre leur domicile et le campus.
- Un sur dix (10 %) participe à l'association étudiante, à des cercles étudiants ou à des activités du même ordre.

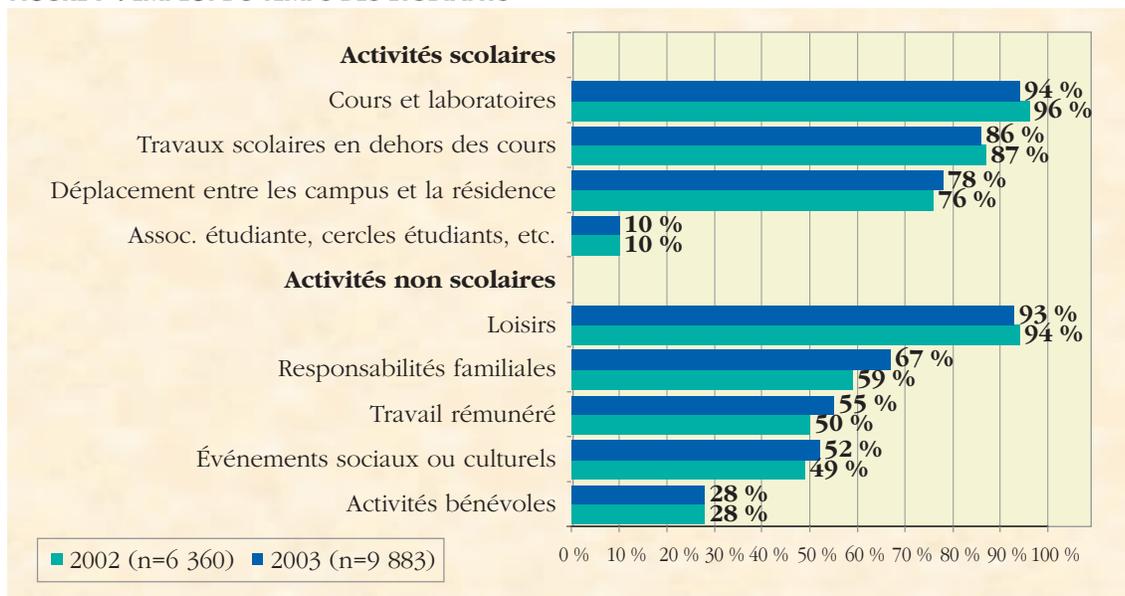
Activités non scolaires

Au cours d'une semaine typique :

- Presque tous les étudiants (93 %) consacrent du temps à leurs loisirs.
- Deux sur trois (67 %) assument des responsabilités familiales.
- Plus de la moitié (55 %) effectuent un travail rémunéré.
- Environ la moitié (52 %) participent à des événements sociaux ou culturels.
- Plus du quart (28 %) participent à des activités bénévoles (service communautaire non rémunéré).

Comme le montre la figure 7, ces résultats sont analogues à ceux de l'an dernier, même si davantage d'étudiants semblent assumer des obligations familiales en 2003.

FIGURE 7 : EMPLOI DU TEMPS DES ÉTUDIANTS



6.1.1 Activités scolaires

Le tableau 60 présente le nombre d'heures que les étudiants consacrent aux activités liées aux études.

- Environ huit étudiants sur dix passent plus de 10 heures par semaine en classe, y compris un peu plus d'un sur deux qui consacrent à cette activité plus de 20 heures par semaine.
- Environ la moitié consacrent 10 heures ou plus à leurs travaux scolaires à l'extérieur des salles de cours. Un sur trois y passe plus de 10 heures par semaine.
- Environ la moitié des répondants consacrent jusqu'à 5 heures pour se déplacer entre leur résidence et le campus. Un sur quatre (26 %) doit y consacrer plus de 5 heures, y compris 8 % qui déclarent passer plus de 10 heures par semaine à se déplacer.

- Presque tous les étudiants qui participent à l'association étudiante, à des cercles étudiants ou à des activités du même ordre y consacrent 5 heures ou moins.

6.1.2 Activités scolaires selon le programme d'études

Ce sont les étudiants inscrits à un programme d'accès ou de recyclage qui semblent passer le moins de temps en classe ou en laboratoire (en fait, 13 % indiquent qu'ils s'y rendent rarement ou jamais), tandis que les étudiants suivant un programme de formation professionnelle ou technique sont ceux qui consacrent le plus de temps à cette activité (59 % y passent plus de 20 heures).

Les détails à ce sujet sont présentés au tableau 61.

TABLEAU 60 : TEMPS CONSACRÉ AUX ACTIVITÉS RELATIVES AUX ÉTUDES

Q22. *Au cours d'une semaine moyenne, combien d'heures consacrez-vous aux activités suivantes?*

NOMBRE D'HEURES MOYEN PAR SEMAINE	2003 (n=9 883)			
	EN SALLE DE CLASSE OU EN LABORATOIRE	TRAVAUX SCOLAIRES	DÉPLACEMENTS	ASSOCIATION ÉTUDIANTE / CERCLES ÉTUDIANTS
Jamais ou rarement	6 %	15 %	22 %	90 %
Jusqu'à 5 heures	5 %	24 %	53 %	8 %
De 6 à 10 heures	8 %	28 %	18 %	1 %
De 11 à 20 heures	29 %	21 %	6 %	<1 %
Plus de 20 heures	52 %	12 %	2 %	<1 %
Total	100 %	100 %	101 %	100 %

Remarque : Comme les chiffres ont été arrondis, il se peut que le total des colonnes n'égalise pas 100.

TABLEAU 61 : TEMPS PASSÉ EN SALLE DE CLASSE OU EN LABORATOIRE SELON LE PROGRAMME D'ÉTUDES

NOMBRE D'HEURES MOYEN PAR SEMAINE	2003 (n=9 883)	PROGRAMME				
		ACCÈS OU RECYCLAGE (n=919)	PROFES- SIONNEL OU TECHNIQUE (n=5 486)	PRÉPARATION À L'UNIVERSITÉ (n=2 388)	ÉTUDES SUPÉRIEURES OU DE PERFECTIONNEMENT (n=439)	GRADE (n=617)
Jamais ou rarement	6 %	13 %	6 %	5 %	5 %	3 %
Jusqu'à 5 heures	5 %	14 %	4 %	4 %	5 %	3 %
De 6 à 10 heures	8 %	16 %	6 %	8 %	8 %	11 %
De 11 à 20 heures	29 %	26 %	25 %	34 %	40 %	47 %
Plus de 20 heures	52 %	32 %	59 %	49 %	43 %	36 %
Total	100 %	101 %	100 %	100 %	101 %	100 %

Remarque : Comme les chiffres ont été arrondis, il se peut que le total des colonnes n'égalise pas 100. Il se peut que la somme des n des programmes n'égalise pas la somme d'ensemble, parce que certains répondants n'ont pas indiqué dans quel programme ils étaient inscrits.

TABLEAU 62 : TEMPS CONSACRÉ AUX TRAVAUX SCOLAIRES À L'EXTÉRIEUR DES SALLES DE CLASSE ET DES LABORATOIRES SELON LE PROGRAMME D'ÉTUDES

NOMBRE D'HEURES MOYEN PAR SEMAINE	2003 (n=9 883)	PROGRAMME				
		ACCÈS OU RECYCLAGE (n=919)	PROFES- SIONNEL OU TECHNIQUE (n=5 486)	PRÉPARATION À L'UNIVERSITÉ (n=2 388)	ÉTUDES SUPÉRIEURES OU DE PERFECTIONNEMENT (n=439)	GRADE (n=617)
Jamais ou rarement	15 %	27 %	15 %	11 %	15 %	9 %
Jusqu'à 5 heures	24 %	31 %	26 %	21 %	21 %	16 %
De 6 à 10 heures	28 %	24 %	28 %	30 %	28 %	30 %
De 11 à 20 heures	21 %	12 %	21 %	25 %	22 %	27 %
Plus de 20 heures	12 %	7 %	11 %	13 %	14 %	18 %
Total	100 %	101 %	101 %	100 %	100 %	100 %

Remarque : Comme les chiffres ont été arrondis, il se peut que le total des colonnes n'égalise pas 100. Il se peut que la somme des n des programmes n'égalise pas la somme d'ensemble, parce que certains répondants n'ont pas indiqué dans quel programme ils étaient inscrits.

TABLEAU 63 : TEMPS EN CLASSE OU EN LABORATOIRE SELON LES RÉGIONS

NOMBRE D'HEURES MOYEN PAR SEMAINE	2003 (n=9 883)	RÉGION				
		C.-B. ET TERRITOIRES (n=1 757)	OUEST DU CANADA (n=2 520)	ONTARIO (n=2 005)	QUÉBEC (n=2 528)	ATLANTIQUE CANADA (n=1 073)
Jamais ou rarement	6 %	7 %	5 %	5 %	7 %	9 %
Jusqu'à 5 heures	5 %	6 %	4 %	3 %	6 %	6 %
De 6 à 10 heures	8 %	14 %	10 %	6 %	4 %	7 %
De 11 à 20 heures	29 %	42 %	31 %	41 %	17 %	12 %
Plus de 20 heures	52 %	31 %	51 %	45 %	67 %	65 %
Total	100 %	100 %	101 %	100 %	101 %	99 %

Remarque : Comme les chiffres ont été arrondis, il se peut que le total des colonnes n'égalise pas 100.

Les tendances sont semblables, mais non pas identiques en ce qui concerne les travaux scolaires à l'extérieur des salles de classe.

- Près de trois étudiants sur dix inscrits à un programme d'accès ou de recyclage indiquent qu'ils s'adonnent rarement sinon jamais à des travaux scolaires en dehors d'une salle de classe.
- Alors que les étudiants des programmes menant à un grade sont ceux qui passent le moins de temps en classe en moyenne par rapport aux autres étudiants, ils ont tendance à consacrer davantage de temps à leurs travaux scolaires. En fait, 45 % d'entre eux s'y adonnent pendant plus de 10 heures par semaine (comparativement à 33 % pour l'ensemble).

Les détails à ce sujet sont présentés au tableau 62.

6.1.3 Activités scolaires selon les régions

Les activités scolaires varient selon les régions.

- C'est au Québec et en Atlantique que les étudiants du collégial passent le plus de temps en classe ou en laboratoire. En fait, les deux tiers consacrent à cette activité plus de 20 heures par semaine.
- C'est en C.-B. et territoires que les étudiants passent le moins de temps en classe, moins d'un sur trois consacrant à cette activité plus de 20 heures par semaine.

Les détails à ce sujet sont présentés au tableau 63.

Il n'y a pas de différence notable quant au temps consacré aux travaux scolaires selon les régions.

6.1.4 Activités non scolaires

Le tableau 64 présente le temps consacré aux activités non scolaires.

- Environ six étudiants sur dix (56 %) consacrent plus de 10 heures par semaine à leurs loisirs, y compris 9 % qui y consacrent plus de 20 heures par semaine. La majorité des autres étudiants (37 %) consacrent 5 heures ou moins à leurs loisirs.
- Si un étudiant sur trois indique qu'il ne consacre pas de temps à des responsabilités familiales, un peu moins du tiers des répondants disent que ce type d'activité accapare jusqu'à 5 heures de leur temps par semaine (31 %), et plus d'un sur trois (37 %), plus de 5 heures par semaine. Les obligations familiales occupent 14 % des étudiants pendant plus de 20 heures par semaine.
- Le travail demande également beaucoup de temps à certains étudiants. Si 45 % affirment qu'ils ne travaillent pas présentement, un sur trois consacre plus de 10 heures par semaine à un emploi, y compris 12 % qui y allouent plus de 20 heures.
- Les autres activités, comme la participation à des événements sociaux et culturels, prennent moins de temps – le plus souvent jusqu'à 5 heures par semaine (39 %), même si 13 % y consacrent davantage de temps. En outre, les activités de bénévolat

requièrent souvent jusqu'à 5 heures par semaine (21 %), mais elles peuvent en nécessiter davantage (8 %).

6.1.5 Activités non scolaires selon le programme d'études

Encore une fois, les résultats suivants reflètent probablement davantage l'âge des étudiants inscrits aux différents programmes d'études que des facteurs inhérents aux programmes.

- Les étudiants inscrits dans un programme d'accès ou de recyclage consacrent plus de temps à leurs obligations familiales. Environ 81 % y passent tout au moins une portion de leur temps, y compris un sur trois qui y consacre plus de 20 heures par semaine. Toutefois, on se souviendra que 51 % de ces étudiants ont une ou plusieurs personnes à charge.
- Les étudiants suivant un programme de préparation à l'université consacrent le moins de temps aux responsabilités familiales. En fait, seulement 61 % d'entre eux déclarent qu'ils assument de telles responsabilités, y compris 6 % qui y passent plus de 20 heures par semaine. Seulement 10 % de ces étudiants ont des personnes à charge et beaucoup vivent chez leurs parents.

Les détails à ce sujet sont présentés au tableau 65.

TABLEAU 64 : TEMPS CONSACRÉ AUX ACTIVITÉS NON SCOLAIRES

<i>Q22. Au cours d'une semaine moyenne, combien d'heures consacrez-vous aux activités suivantes?</i>					
NOMBRE D'HEURES MOYEN PAR SEMAINE	2003 (n=9 883)				
	LOISIRS	OBLIGATIONS FAMILIALES	TRAVAIL RÉMUNÉRÉ	ÉVÉNEMENTS SOCIAUX OU CULTURELS	SERVICES COMMUNAUTAIRES OU BÉNÉVOLAT
Jamais ou rarement	7 %	33 %	45 %	49 %	72 %
Jusqu'à 5 heures	37 %	31 %	9 %	39 %	21 %
De 6 à 10 heures	33 %	15 %	12 %	9 %	5 %
De 11 à 20 heures	14 %	8 %	22 %	3 %	2 %
Plus de 20 heures	9 %	14 %	12 %	1 %	1 %
Total	100 %	101 %	100 %	101 %	101 %

Remarque : Comme les chiffres ont été arrondis, il se peut que le total des colonnes n'égalise pas 100. Il se peut que la somme des n des programmes n'égalise pas la somme d'ensemble, parce que certains répondants n'ont pas indiqué dans quel programme ils étaient inscrits.

TABEAU 65 : TEMPS CONSACRÉ AUX RESPONSABILITÉS FAMILIALES SELON LE PROGRAMME D'ÉTUDES

NOMBRE D'HEURES MOYEN PAR SEMAINE	2003 (n=9 883)	PROGRAMME				
		ACCÈS OU RECYCLAGE (n=919)	PROFES- SIONNEL OU TECHNIQUE (n=5 486)	PRÉPARATION À L'UNIVERSITÉ (n=2 388)	ÉTUDES SUPÉRIEURES OU DE PERFECTIONNEMENT (n=439)	GRADE (n=617)
Jamais ou rarement	33 %	19 %	34 %	39 %	28 %	19 %
Jusqu'à 5 heures	31 %	22 %	30 %	36 %	33 %	36 %
De 6 à 10 heures	15 %	17 %	14 %	14 %	17 %	19 %
De 11 à 20 heures	8 %	10 %	8 %	5 %	9 %	10 %
Plus de 20 heures	14 %	32 %	14 %	6 %	14 %	17 %
Total	101 %	100 %	100 %	100 %	101 %	101 %

Remarque : Comme les chiffres ont été arrondis, il se peut que le total des colonnes n'égalise pas 100. Il se peut que la somme des n des programmes n'égalise pas la somme d'ensemble, parce que certains répondants n'ont pas indiqué dans quel programme ils étaient inscrits.

TABEAU 66 : TEMPS CONSACRÉ AUX RESPONSABILITÉS FAMILIALES SELON LES RÉGIONS

NOMBRE D'HEURES MOYEN PAR SEMAINE	2003 (n=9 883)	RÉGION				
		C.-B. ET TERRITOIRES (n=1 757)	OUEST DU CANADA (n=2 520)	ONTARIO (n=2 005)	QUÉBEC (n=2 528)	ATLANTIQUE CANADA (n=1 073)
Jamais ou rarement	33 %	21 %	22 %	30 %	54 %	31 %
Jusqu'à 5 heures	31 %	35 %	32 %	34 %	29 %	23 %
De 6 à 10 heures	15 %	17 %	17 %	17 %	9 %	14 %
De 11 à 20 heures	8 %	9 %	9 %	8 %	4 %	9 %
Plus de 20 heures	14 %	18 %	19 %	11 %	4 %	23 %
Total	101 %	100 %	99 %	100 %	100 %	100 %

Remarque : Comme les chiffres ont été arrondis, il se peut que le total des colonnes n'égalise pas 100.

6.1.6 Activités non scolaires selon les régions

Reflète de l'âge des étudiants au Québec, une proportion beaucoup plus faible d'entre eux indiquent qu'ils consacrent du temps à des obligations familiales.

Les détails à ce sujet sont présentés au tableau 66.

6.2 EMPLOI D'ÉTÉ

Presque tous les étudiants (85 %) indiquent avoir occupé un emploi rémunéré pendant l'été ou les autres périodes de congé scolaire de l'année précédente.

- La plupart occupaient un emploi à temps plein (55 %), puisqu'ils y consacraient plus de 30 heures par semaine.

- Beaucoup d'autres (24 %) occupaient un emploi à temps partiel, soit de 11 à 30 heures par semaine.

Les détails à ce sujet sont présentés au tableau 67.

6.2.1 Emploi d'été selon le programme d'études

Comme on peut le voir au tableau 68, ce sont les étudiants qui suivent un programme menant à un grade qui travaillent le plus fréquemment pendant les mois d'été, tandis que ceux qui sont inscrits à un programme d'accès ou de recyclage présentent la plus faible proportion à cet égard.

6.2.2 Emploi d'été selon les régions

Comme on peut le voir au tableau 69, c'est au Québec que l'on observe la plus forte proportion d'étudiants occupant un emploi d'été tandis que cette activité est moins courante chez les étudiants de la région de l'Atlantique.

TABLEAU 67 : TEMPS CONSACRÉ À UN TRAVAIL RÉMUNÉRÉ PENDANT LES MOIS D'ÉTÉ

Q23. *Dans le passé, combien d'heures par semaine, en moyenne, avez-vous consacrées à un travail rémunéré au cours de l'été ou des congés scolaires?*

	2003 (n=9 796)	2002 (n=6 298)
Jamais ou rarement	15 %	17 %
Jusqu'à 10 heures	6 %	6 %
De 11 à 20 heures	8 %	8 %
De 21 à 30 heures	16 %	15 %
Plus de 30 heures	55 %	54 %
Total	100 %	100 %

Remarque : Comme les chiffres ont été arrondis, il se peut que le total des colonnes n'égalise pas 100.

TABLEAU 68 : EMPLOI D'ÉTÉ SELON LE PROGRAMME D'ÉTUDES

NOMBRE D'HEURES MOYEN PAR SEMAINE	2003 (n=9 796)	PROGRAMME				
		ACCÈS OU RECYCLAGE (n=908)	PROFES- SIONNEL OU TECHNIQUE (n=5 436)	PRÉPARATION À L'UNIVERSITÉ (n=2 374)	ÉTUDES SUPÉRIEURES OU DE PERFECTIONNEMENT (n=434)	GRADE (n=612)
Jamais ou rarement	15 %	31 %	14 %	14 %	17 %	10 %
Jusqu'à 10 heures	6 %	8 %	5 %	7 %	9 %	7 %
De 11 à 20 heures	8 %	7 %	8 %	11 %	7 %	9 %
De 21 à 30 heures	16 %	12 %	15 %	18 %	15 %	18 %
Plus de 30 heures	55 %	43 %	58 %	51 %	53 %	56 %
Total	100 %	101 %	100 %	101 %	101 %	100 %

Remarque : Comme les chiffres ont été arrondis, il se peut que le total des colonnes n'égalise pas 100. Il se peut que la somme des n des programmes n'égalise pas la somme d'ensemble, parce que certains répondants n'ont pas indiqué dans quel programme ils étaient inscrits.

TABLEAU 69 : EMPLOI D'ÉTÉ SELON LES RÉGIONS

NOMBRE D'HEURES MOYEN PAR SEMAINE	2003 (n=9 796)	RÉGION				
		C.-B. ET TERRITOIRES (n=1 744)	OUEST DU CANADA (n=2 499)	ONTARIO (n=1 991)	QUÉBEC (n=2 503)	ATLANTIQUE CANADA (n=1 059)
Jamais ou rarement	15 %	21 %	17 %	13 %	9 %	22 %
Jusqu'à 10 heures	6 %	8 %	5 %	7 %	6 %	5 %
De 11 à 20 heures	8 %	10 %	7 %	9 %	9 %	5 %
De 21 à 30 heures	16 %	15 %	14 %	17 %	18 %	11 %
Plus de 30 heures	55 %	46 %	57 %	54 %	58 %	56 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	99 %

Remarque : il se peut que le total des réponses n'égalise pas 100 parce que les chiffres ont été arrondis.

CHAPITRE 7 — CONCLUSION

Pour cette seconde édition annuelle de l'enquête sur les étudiants canadiens de niveau collégial, 27 établissements collégiaux et environ 9 900 étudiants y ont participé. Il s'agit d'une hausse sensible comparativement aux 16 établissements et aux 6 300 étudiants mis à contribution en 2002. Cette enquête permet d'amasser des données sur les caractéristiques des étudiants, leurs objectifs pédagogiques et leur situation financière.

Le présent rapport offre un simple aperçu des résultats, il ne s'appuie pas sur une analyse exhaustive. Voilà pourquoi les données complètes recueillies constituent également une source précieuse de renseignements en vue d'études ultérieures.

La situation financière et l'emploi du temps des étudiants ont tendance à varier selon le programme auquel ils sont inscrits. Une forte proportion des écarts observés reflète également les caractéristiques démographiques des étudiants suivant ces programmes.

Préparation à l'université

Les étudiants suivant un programme de préparation à l'université ont tendance à être plus jeunes que la moyenne des collégiens. Voilà pourquoi ils sont plus nombreux à être célibataires, à habiter chez leurs parents et à ne pas avoir de personnes à charge. Beaucoup de ces répondants fréquentent un collège au Québec ou en Colombie-Britannique, ce qui reflète le régime d'enseignement postsecondaire de ces provinces.

Ces étudiants ont tendance à recevoir un soutien financier de leurs parents. Comme ils habitent généralement avec eux, ils assument également moins de dépenses liées à la nourriture, au logement, aux services publics et au remboursement d'une dette personnelle.

Compte tenu de leur âge, de leur style de vie et du fait qu'ils viennent tout juste d'entreprendre leurs études postsecondaires, les étudiants des programmes de préparation à l'université présentent un niveau de dette d'études moins élevé que les autres. Cette situation peut également être attribuable au fait que les droits de scolarité et les autres frais perçus par les cégeps (du Québec) sont inférieurs à ceux de la plupart des autres établissements collégiaux. Ces étudiants ne sont pas moins nombreux à estimer qu'ils auront contracté une dette à un niveau ou un autre au terme de leurs études.

Programme d'accès ou de recyclage

Les étudiants inscrits à un programme d'accès ou de recyclage ont tendance à être plus âgés que les autres. Il est donc plus probable de les voir habiter dans une maison ou dans un logement locatif hors campus. De plus, une plus forte proportion d'entre eux indiquent qu'ils ont des personnes à charge.

Comme ils sont plus âgés, un pourcentage moins élevé d'entre eux occupait un emploi ou poursuivait des études avant leur inscription. Ils étaient souvent à la maison, à s'occuper de leurs proches. La plupart de ces répondants projettent de poursuivre leurs études au terme de leur programme actuel.

Ce sont ces mêmes étudiants inscrits à un programme d'accès ou de recyclage qui indiquent le plus souvent tirer un revenu mensuel d'une subvention de formation ou d'une bourse d'études. Bon nombre de ces répondants ont également recours à l'assurance-emploi ou à l'aide sociale. Un pourcentage notable se déclare d'origine autochtone, ce qui explique la tendance observée dans cette catégorie de programmes à recevoir une aide d'une source de financement accordée aux Autochtones ou aux personnes d'ascendance autochtone.

Une moins forte proportion de ces étudiants se sont endettés jusqu'ici. Cela peut être attribuable au fait que les droits de scolarité pour ce type de programmes d'études semblent peu élevés et que ces individus ont davantage recours à un soutien gouvernemental pour financer leurs études. Ils sont également moins nombreux à prédire qu'ils seront endettés au terme de leurs études.

Comme beaucoup de ces répondants ont des personnes à leur charge, une plus forte proportion d'entre eux consacrent du temps à leurs obligations familiales.

Autres programmes

Dans l'ensemble, les répondants inscrits à un programme menant à un grade, à un programme d'études supérieures ou de perfectionnement et à un programme de formation professionnelle ou technique semble partager certaines caractéristiques. On observe également des différences.

Avant leur inscription au programme d'études actuel, beaucoup de ces étudiants occupaient un emploi. En général, les répondants inscrits à un programme d'études supérieures ou de perfectionnement travaillaient à temps plein, tandis que les étudiants suivant un programme menant à un grade exerçaient un emploi à temps partiel. Il semble que ces derniers continuent de travailler à temps partiel pendant l'année scolaire, puisque beaucoup d'entre eux tirent un revenu mensuel d'un emploi.

La plupart des étudiants tirent un revenu mensuel régulier d'un travail, d'une bourse d'études, de l'assurance-emploi ou de l'aide sociale. Ce sont les étudiants d'un programme menant à un grade qui sont les plus susceptibles de tirer un revenu d'un emploi tandis que les étudiants d'un programme d'études supérieures ont tendance à recourir à l'assurance-emploi. Presque tous obtiennent du financement d'autres sources (personnelles, familiales ou gouvernementales), le plus

souvent leurs économies, des contributions parentales ou un prêt étudiant du gouvernement. Une forte proportion de répondants inscrits à un programme menant à un grade affirment recevoir une bourse non gouvernementale, tandis que les étudiants suivant un programme de formation professionnelle ou technique ou un programme d'études avancées recourent plus fréquemment à un prêt étudiant du gouvernement.

La plupart des étudiants ne versent pas plus de 5 000 \$ en droits de scolarité et en frais obligatoires. De plus, la majorité d'entre eux doivent acquitter régulièrement d'autres dépenses mensuelles. Toutefois, la nature de ces dépenses varie en fonction des caractéristiques démographiques des étudiants. Ainsi, une plus forte proportion d'inscrits à un programme d'études supérieures affectent une certaine somme au remboursement d'une dette personnelle. En règle générale, les étudiants ne consacrent pas plus de 200 \$ par mois aux différents postes de dépenses, à l'exception du logement.

Environ la moitié des étudiants sondés ont indiqué avoir contracté une dette relative à leurs études, celle-ci étant plus élevée pour certains des répondants inscrits à un programme d'études supérieures comparativement à l'ensemble de l'échantillon. Beaucoup d'étudiants prévoient qu'ils seront endettés au terme de leur programme d'études actuel. Ce sont les inscrits à un programme menant à un grade qui présentent la plus forte proportion à cet égard.

Tous les étudiants ou presque assistent à des cours à horaire fixe et consacrent du temps à leurs travaux scolaires à l'extérieur des salles de cours. Par ailleurs, la plupart des répondants consacrent tout au moins une portion de leur temps à leurs loisirs. En outre, beaucoup d'étudiants travaillent pendant l'été, en particulier ceux qui suivent un programme menant à un grade.

Sommaire

La situation financière des étudiants et leur emploi du temps varient beaucoup selon le type de programmes poursuivis (et la région où ils habitent). Une forte proportion des différences observables est attribuable au fait que les caractéristiques personnelles des étudiants sont liées au programme auquel ils sont inscrits. Le fait que certains types de programme prédominent dans certaines régions ajoute une autre dimension à ces variations.